



TEPOS
GRANDS CAUSSES

TEPOS

LES AUTRE VIE S'INVENTE ICI

2021



Parc naturel régional des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



ÉDITO

Richard FIOLO



Il est des moments qui reviennent de façon irrésistible en mémoire, comme un souvenir radieux. Les rencontres nationales Territoires à énergie positive, que le Parc a organisées fin septembre 2021, sont de ceux-là. Pendant trois jours, nous avons eu le bonheur d'accueillir des élus et des techniciens de la France entière et de partager avec eux nos expériences en faveur de la transition écologique. Avec enthousiasme, nos visiteurs ont découvert notre territoire sud-aveyronnais et l'autre vie qui s'y invente ! Leur regard et leurs appréciations nous ont encouragés comme jamais dans nos actions et notre dynamique.

Ces journées, si agréables dans un contexte de distanciation sociale, nous ont donné un regain d'énergie qui ne sera pas de trop. Car nos équipes ont du pain sur la planche, en cette année 2022. Il est vrai qu'elles ont la fâcheuse habitude de remporter régulièrement les appels à projets auxquels le Parc candidate ! Témoignage, si besoin est, de leur compétence et de leur implication. Ces succès se traduisent par une manne financière et des actions opérationnelles dans les domaines de l'attractivité, du tourisme durable, de l'alimentation saine, des nouvelles mobilités, de la préservation du paysage... Ils contribuent activement à l'animation et à la vitalité du sud-Aveyron.

Si les projets du Parc sont ainsi salués par les jurys régionaux et nationaux, ce n'est pas pour rien. Ils sont d'autant plus riches de sens qu'ils procèdent d'une vision du territoire globale et cohérente en partenariat avec les collectivités locales. Cette vision, nous la concevons d'autant mieux que nous l'exprimons clairement dans notre Projet de Charte 2022-2037. Fruit d'une large concertation avec les acteurs locaux, le Projet de Charte avance à grand pas et l'année qui commence sera décisive sur le chemin de sa validation finale.

Bâtir l'avenir du territoire suppose d'imaginer des projets, mais encore de saisir les opportunités qui lui correspondent. Depuis 2021, le Parc des Grands Causses devient une destination de rêve pour le gravel, ce vélo hybride de plus en plus prisé par les bikers ! Il a suffi d'une rencontre avec la société Wish One, fabricante de gravels, pour que l'idée germe et devienne réalité sur nos pistes et routes, au bénéfice de l'économie sportive et touristique du sud-Aveyron. Le gravel nous emmène vers l'horizon où se profile notre territoire de demain. La lecture de ce rapport d'activités devrait vous en convaincre : en 2022, nous avons de bonnes raisons de préférer l'optimisme. Excellente année à chacun de vous !



Richard FIOLO
Président du Parc naturel régional
des Grands Causses,
Maire de Nant

Sommaire



AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION

*SCoT, Paysage, Energies,
Signalétique, Evaluation*

03 > 17



RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

*Gestion et connaissance de l'eau,
Assainissement, Forêts et zones
humides, Faune et flore*

18 > 26



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

*Dispositifs financiers,
Tourisme durable, Randonnée et
itinérance, Culture et patrimoine*

27 > 43



COMMUNICATION VIE INSTITUTIONNELLE

*Données financières,
syndicat mixte*

44 > 50



***PÔLE
AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION***

“ Cette année a été riche en activités et en projets : les journées Tepos, création du service à la population du GURE, réalisation d'un abri de troupeaux pour le maintien des milieux ouverts... Le pôle s'est restructuré avec la création d'un service énergie piloté par Alexandre avec un renforcement conséquent de l'équipe par 4 nouveaux collaborateurs : Anne-Marie, Romain, Johanna et Imane.

Cette année a aussi été marquée par le gain de plusieurs appels à projets qui vont permettre au territoire de concrétiser de nombreux projets :

- sur la rénovation énergétique encore avec 3 appels à projet pour accompagner en ingénierie et financièrement le territoire pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

- sur le paysage, avec le gain de l'AAP vallée verte pour la réalisation d'un plan paysage dans la vallée du Tarn

- sur la mobilité avec l'AAP Avelo2 pour participer au financement d'un chargé de mission mobilité notamment vélos

L'année 2021 est aussi l'année où la révision de la charte a franchi une étape administrative importante avec la visite conjointe du CNPN et de la fédération des PNR français en juillet dernier qui ont émis un avis positif sur le projet !

L'avenir se prépare aussi à travers la signature du contrat d'objectif territorial avec l'Ademe pour s'engager plus fortement dans la démarche éco circulaire qui correspond à l'ADN de notre PNR.

Je vous laisse découvrir dans les pages suivantes le bilan d'activités du pôle Aménagement Paysage et Evaluation qui foisonne d'actions ! »



Directeur général adjoint

ARNAUD SANCET

05 65 61 46 65 - 06 40 88 56 13

arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr

POLE AMENAGEMENT, PAYSAGE & EVALUATION



EDWIGE BOUTET

Chargée de mission mobilité

05 65.61 43 10

edwige.boutet@parc-grands-causses.fr

• DÉPART DÉCEMBRE
2021 •



LUCAS PEYROTTE

Chargé de mission énergies renouvelables

05 65 61 46 69 - 06 70 42 06 04

lucaspeyrottes@parc-grands-causses.fr



ALEXANDRE CHEVILLON

Chargé de mission énergie climat

05 65 61 43 16 - 06 70 44 47 46

alexandre.chevillon@parc-grands-causses.fr



FABIEN DAUNAS

Chargé de mission aménagement et paysage

05 65 61 43 16 - 06 70 44 70 31

fabien.daunas@parc-grands-causses.fr



JEAN-FRANÇOIS RAYMOND

Chargé de mission SIG, signalétique et évaluation

05 65 61 43 56 - 06 70 43 10 27

jean-francois.raymond@parc-grands-causses.fr



IMANE ZOUMANE

Conseillère en énergie

06 73 90 15 29

imane.zoumane@parc-grands-causses.fr

• ARRIVÉE 2021 •



ROMAIN MUTHS

Conseiller Renov'Occitanie

05 65 61 43 51 - 06 73 54 42 34

romain.muths@parc-grands-causses.fr

• ARRIVÉE 2021 •



JOHANNA GRAZIDE

Conseillère en énergie

06 77 57 96 16

johanna.grazide@parc-grands-causses.fr

• ARRIVÉE 2021 •



ANNE-MARIE LANDES

Conseillère Renov'Occitanie

05 65 61 43 51 - 06 72 16 98 96

anne-marie.landes@parc-grands-causses.fr

• ARRIVÉE 2021 •



CHARTRE DU PARC

UN TERRITOIRE EN EXTENSION



Le Parc naturel régional des Grands Causses s'étend au nord de l'Hérault ! La révision de la Charte porte sur un périmètre élargi à 26 communes du Lodévois-Larzac. Cette extension permet d'englober l'ensemble du causse du Larzac au sein d'un territoire de projet, par-delà les frontières administratives des départements.

+ 26 communes	= 119
+ 1 Communauté de communes	= 8
+ 526,3 km ²	= 3 805,65 km ²
+ 14 241 habitants	= 86 115

LA RÉVISION DE LA CHARTE EN 6 DOSSIERS

1

L'ÉVALUATION,

qui examine dans quelle mesure les objectifs de la Charte 2007-2022 ont été atteints



RÉALISÉ



2

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL,

qui étudie l'évolution du territoire actuel et présente le territoire d'extension



RÉALISÉ



3

LA SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION ET DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL,

qui analyse l'impact de la Charte 2007-2022 sur l'évolution du territoire



RÉALISÉ



4

LE PROJET DE CHARTE 2022-2037

RÉALISÉ



5

LE PLAN DE RÉFÉRENCE, document cartographique majeur, en lien avec les orientations du Projet de Charte

EN COURS



6

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE, qui prévient et intègre les conséquences de la Charte 2022-2037 sur l'environnement

EN COURS



TEMPO

DÉCEMBRE 2020

- Arrêt du projet
- Examen préalable et visite des rapporteurs

JUN 2021

- Avis du Préfet
- Modification du Projet de Charte et de l'Évaluation Environnementale

DÉCEMBRE 2021

- Arrêt du projet
- Enquête publique

MAI 2022

- Arrêt du projet
- Examen final du Ministère

SEPTEMBRE 2022

- Consultations des collectivités
- Approbation par la Région Occitanie

JUN 2023

- Décret de classement

PROJET DE CHARTE : LES VOYANTS AU VERT

Quatre dossiers (l'Évaluation 2007-2022, le Diagnostic territorial, la Synthèse, le Projet de Charte) qui représentent au total 600 pages (hors annexes !), un document cartographique majeur (le Plan de référence), un ultime dossier en préparation (l'Évaluation environnementale). Chantier imposant, la révision de la Charte 2022-2037 se rapproche de son aboutissement.

Une étape décisive a été la visite, du 4 au 6 juillet, de plusieurs rapporteurs du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux. Tous, préalablement, avaient examiné la version de travail du Projet de Charte. Sur place, accompagnés par les équipes du Parc, ils ont pu appréhender concrètement les enjeux du territoire. En tout état de cause, la vision stratégique du territoire et l'intégration du Parc dans les politiques publiques locales ont recueilli leur adhésion. Au lendemain de cette visite, ils ont émis une note de suggestions constructive. Après finalisation, le Projet de Charte a été transmis à ces deux instances le 15 octobre. Il a fait l'objet d'une audition le 13 décembre auprès du CNPN, gratifiée d'un avis favorable. L'avis du Préfet de Région est attendu pour ce premier trimestre 2022. Dans la continuité, ce Projet de Charte 2022-2037 sera soumis à enquête publique. En parallèle, un avis sera rendu quant à l'Évaluation environnementale. Ce calendrier laisse espérer une labellisation de la nouvelle Charte en mai 2023.

BUDGET

126 910€

FINANCEMENT
2020-2021



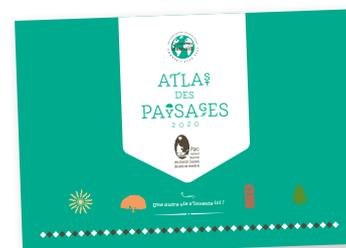
Visite du CNPN juillet 2021 - ©Jérôme Bussière



Audition Charte en distanciel lundi 13 décembre 2021



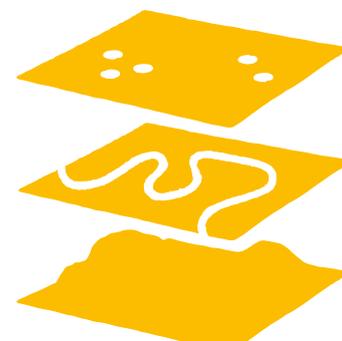
TOUT SUR NOS PAYSAGES



L'Atlas des Paysages est un document riche et éclairant pour une meilleure lecture des paysages du Parc naturel régional des Grands Causses et de son périmètre d'extension à l'étude, le Lodévois-Larzac. Réalisé par le pôle Aménagement, Paysage et Évaluation du Parc, il identifie 33 unités paysagères. Des Raspes du Tarn à la Vallée du Rance, du Causse de Sauveterre aux Gorges de la Vis, toutes les unités sont minutieusement décrites: reliefs, occupation du sol, patrimoine bâti et vernaculaire, enjeux et objectifs paysagers... Cet Atlas des Paysages a fait l'objet en 2021 d'une mise en page élégante qui en favorise pleinement la lecture. Il est désormais accessible sur le site web du Parc, www.parc-grands-causses.fr. Tous les habitants qui le souhaitent peuvent ainsi le consulter, afin de mieux comprendre les spécificités des paysages de leur quotidien.

UN OUTIL DE RÉFÉRENCE

Le SIG (système d'information géographique) du syndicat mixte du Parc a été un outil précieux pour la réalisation du Plan de Référence et de ses encarts. Le Plan de référence apporte une lecture cartographique des objectifs et des enjeux du Projet de Charte. Il permet de percevoir la traduction opérationnelle du Projet de Charte sur le territoire.



ÉNERGIE & CLIMAT

RENCONTRES TEPOS À MILLAU : QUE DU POSITIF !



Une édition « fabuleuse » ! Le réseau Territoires à énergie positive n'a pas tari d'éloges après les rencontres nationales Énergies et territoires ruraux 2021 organisées à Millau par le Parc naturel régional des Grands Causses, du 29 septembre au 1^{er} octobre.

Avec 600 congressistes venus de toute la France, la manifestation annuelle a connu une affluence sans précédent.

Au gré de tables rondes et d'ateliers thématiques, les participants ont pu découvrir l'engagement du Parc en faveur de la transition écologique. Le réseau de chaleur bois de Saint-Affrique, l'école durable du Lumençon, les mobilités douces, les grappes de toits solaires photovoltaïques ou encore l'extinction de l'éclairage public ont donné lieu à de passionnantes visites de terrain sur l'ensemble du sud-Aveyron.

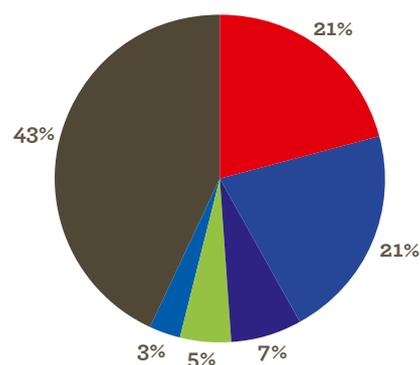
Une programmation culturelle d'artistes régionaux et des découvertes gastronomiques ont valorisé elles aussi les ressources du territoire auprès des visiteurs. Et pour vitaminer un peu plus ces trois journées, un soleil radieux s'est invité sans discontinuer dans le ciel des Grands Causses !



BUDGET

141 958€

FINANCEMENT





CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL : LE PARC AUX AVANT-POSTES

Le Parc des Grands Causses est le premier territoire de la région Occitanie, le deuxième en France et le premier des 54 parcs naturels régionaux, à signer un Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Créés fin 2020, les contrats d'objectifs territoriaux accompagnent les collectivités dans leurs actions de transition écologique, plus spécialement en faveur de :

- ◆ la performance énergétique des bâtiments
- ◆ les mobilités durables
- ◆ l'économie circulaire
- ◆ la gestion-valorisation des déchets
- ◆ les énergies alternatives aux énergies fossiles
- ◆ la gestion des ressources naturelles.

Ce contrat se traduit par une dotation de 350 000€ sur quatre ans. Sa mise en œuvre a commencé par la préparation d'un diagnostic territorial qui viendra évaluer l'engagement des EPCI dans leurs politiques climat-air-énergie et économie circulaire, puis d'un plan d'action opérationnel dans une démarche d'amélioration continue qui sera mesurée à l'issue des quatre ans.



AVEC EDF, UNE CONVENTION RENOUVELÉE

Non pas une, mais deux conventions ont été signées par le Parc des Grands Causses pendant les rencontres Territoires à énergie positive, entre le 29 septembre et le 1er octobre ! Outre le Contrat d'objectif territorial avec l'ADEME, le Parc a également reconduit sa convention de partenariat avec EDF. Cette convention se rapporte à l'énergie hydraulique, à la rénovation énergétique et à la gestion du risque inondations.



ÉNERGIE : BONS CONSEILS PARTAGÉS

Vingt rénovations de bâtiments publics font l'objet d'un accompagnement, auprès des communes, par le conseiller en énergie partagée du Parc des Grands Causses. Interlocuteur des collectivités, celui-ci les incite également à rénover leur éclairage public ou à mettre en œuvre son extinction partielle et leur apporte son expertise pour les projets d'énergie renouvelable. Il aide actuellement Séverac d'Aveyron à élaborer une stratégie énergétique pour son patrimoine communal.





CHARME, MERISIER ET PEUPLIER DANS LA BRANCHE ÉNERGÉTIQUE

Charme, Merisier, Peuplier : trois essences d'arbre, mais aussi trois appels à manifestation d'intérêt du programme ACTEE, action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique. « Charme » se rapporte aux établissements de santé et médico-sociaux, « Merisier » aux équipements scolaires et « Peuplier » aux bâtiments publics culturels. Ces appels à manifestation d'intérêt ont donné lieu au recrutement, dans l'équipe du Parc des Grands Causses, de Imane Zoumhane et Johanna Grazide. Leur mission - accompagnement des actions de sobriété et de rénovation énergétiques, audits, préconisations... - s'étale sur deux années.



À SAVOIR

Outre les financements sur l'ingénierie territoriale, ces AMI permettront aux bénéficiaires identifiés de disposer de fonds pour les études techniques propres à leurs bâtiments, de financer les études de maîtrise d'œuvres et d'équiper les bâtiments en système de gestion technique de bâtiments pour réaliser rapidement des économies d'énergie.

FINANCEMENT

CHARME

Un partenariat entre le PNRGC et les 3 centres hospitaliers (CH Saint-Affrique, CH Millau, Hôpital Fenaille Sévérac) :

939 700 € dont **338 255 €** de subventions d'ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)

MERISIER

20 collectivités partenaires et bénéficiaires : **1 345 750 €** dont **579 875 €** de subventions d'ACTEE

PEUPLIER

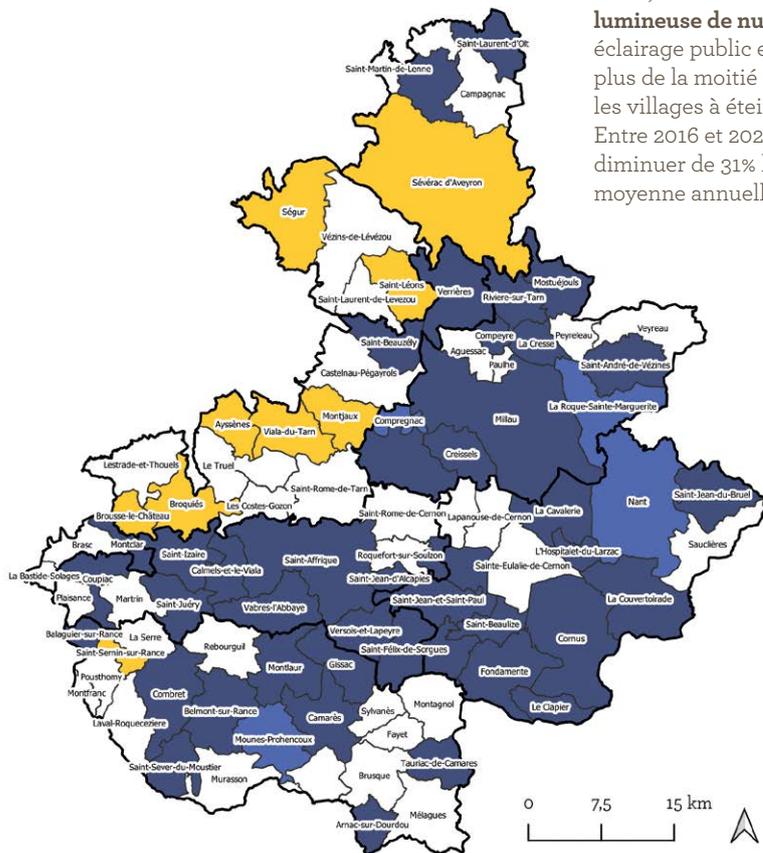
12 collectivités partenaires et bénéficiaires : **510 144 €** dont **231 711 €** de subventions d'ACTEE

Ce sont ainsi 1 149 841 € de subventions décrochées pour près de 2,8 millions d'euros de projet en faveur de la rénovation énergétique.

LES GRANDS CAUSSES RETROUVENT LEUR CIEL ÉTOILÉ

Voisin du Parc national des Cévennes qui est la deuxième réserve mondiale de ciel étoilé, le Parc des Grands Causses continue de **résorber activement la pollution lumineuse de nuit**. Six nouvelles communes-membres ont décidé d'éteindre leur éclairage public en nocturne. Elles sont désormais 48 à pratiquer cette extinction, soit plus de la moitié ! Au total en 2021, le Parc a réalisé une quinzaine d'études afin d'inciter les villages à éteindre et moderniser (leds) leurs candélabres..

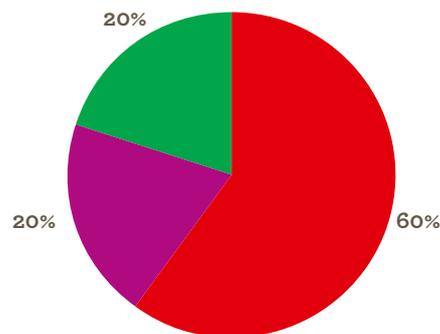
Entre 2016 et 2020, sur le Parc, la réduction de la pollution lumineuse a permis de diminuer de 31% les consommations liées à l'éclairage public. Cela représente, en moyenne annuelle, 3GWh en moins et une économie de 450 000€.



BUDGET

36 000€

FINANCEMENT



Accompagnement du PNRGC sur l'extinction de l'éclairage public

Bilan au 01/01/2022

- Réalisée
- Valide
- En réflexion

COLLECTIVITÉS





« NE LANTERIONS PLUS ! »

Le Parc a publié un livret pour familiariser chacun aux enjeux d'une extinction de l'éclairage public. Économies d'énergie communales, protection de la faune et de la flore, bienfaits pour la santé humaine, retrouvailles avec le ciel étoilé... Ce livret aide les municipalités à convaincre leurs concitoyens du bien-fondé de la démarche. Il est adapté à chaque commune (horaires d'extinction, localisation, gain financier, audit énergétique...) et imprimé spécialement pour elles.



RÉNOV'OCCITANIE, UN GUICHET VRAIMENT UNIQUE

Comment rénover sa maison pour qu'elle ne soit plus une passoire thermique ? Comment augmenter la performance énergétique de sa résidence ? A quelle énergie renouvelable se vouer ? Pour quelle économie possible ? Autant de questions qui tarabustent les propriétaires et les font hésiter à franchir le pas.

Pour conseiller et accompagner les habitants, le Parc héberge désormais le guichet unique Rénov'Occitanie. Ce service public de proximité est installé au rez-de-chaussée du 71 boulevard de l'Ayrolle, après réaménagement de l'espace pour l'accueil du public. Anne-Marie Landes et Romain Muths, les deux techniciens-conseil, effectuent des audits à domicile, envisagent les scénarios de rénovation, aiguillent les propriétaires vers les aides financières et les accompagnent dans leurs démarches administratives. Ils veillent également à la conformité des travaux.



À SAVOIR

Le guichet Rénov'Occitanie est itinérant : chaque mardi et mercredi, Anne-Marie et Romain, vos deux conseillers, proposent des permanences dans les communes du territoire, pour plus de proximité avec l'ensemble des habitants. Retrouvez le calendrier des permanences sur le site internet du Parc.

Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

6
COPROPRIÉTÉS AUDITÉES
POUR 120 LOGEMENTS

1000

PARTICULIERS
RENSEIGNÉS

150

VISITES
À DOMICILE

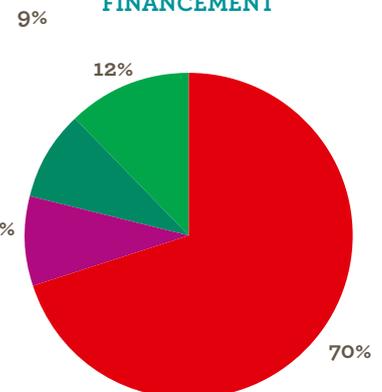
40

AUDITS
ÉNERGÉTIQUES,
dont 6 pour des
copropriétés représentant
à elles seules 100
logements.

BUDGET

196 000€

FINANCEMENT



COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES



L'APÉRO DE LA RÉNO

Une quarantaine de professionnels du bâtiment ont participé le 8 novembre au premier « Apéro de la réno » ! Initiative de Rénov'Occitanie, cette soirée rassemblant des artisans, techniciens, représentants d'entreprises et maîtres d'œuvre a été consacrée à la thématique de l'isolation extérieure pour sensibiliser et diffuser les bonnes pratiques dans la mise en œuvre. Souhaitons aux « Apéros de la réno » de devenir un rendez-vous familier pour les professionnels locaux !





DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

TOITS PHOTOVOLTAÏQUES : LES COMMUNES DONNENT UNE PLACE AU SOLEIL

La dynamique du Parc pour l'installation de solaire photovoltaïque en toiture des bâtiments publics rayonne de plus en plus ! 41 communes participent à la deuxième opération (2021-2022).



En décembre, ont ainsi été lancés :

- ◆ un groupement de commandes pour 32 toitures réparties sur 15 communes et intercommunalités (puissance 1 000 kilowatt-crête)
- ◆ un appel à manifestation d'intérêt auprès d'opérateurs pour la location de 83 toitures réparties sur 26 communes et intercommunalités (puissance 3 500 kWc). Ces 113 bâtiments publics ont été identifiés parmi 200 propositions émanant des communes et communautés de communes. Un stagiaire missionné par le Parc a visité les 200 équipements et réalisé les études idoines, préalablement à la sélection. Une fois les opérateurs choisis et les procédures administratives menées à bien, la pose des panneaux photovoltaïques devrait commencer en fin d'année 2022 pour s'étaler jusqu'en 2024.

Bilan de la première opération

Le Parc propose ainsi aux collectivités locales de doter leurs bâtiments publics en panneaux solaires photovoltaïques : écoles, mairies, édifices religieux, salles

polyvalentes. Enjeux : valoriser le gisement solaire du territoire et aider les communes à devenir exemplaires énergétiquement. Dès la première opération (2018-2020), les collectivités ont pu choisir entre deux solutions :

- ◆ investir elles-mêmes dans l'installation photovoltaïque et donc percevoir les recettes liées à la vente d'électricité. En ce cas, elles intègrent un groupement de commande supervisé par le Parc.
- ◆ louer les surfaces de toits à un opérateur qui assume leur désamiantage et leur équipement en panneaux solaires. C'est le tiers-investissement.

Bilan de cette première opération :

- ◆ Groupement de commande : 16 bâtiments répartis sur 7 communes, pour une puissance cumulée de 377kWc. Opération finalisée en 2021.
- ◆ Tiers-investissement : 61 bâtiments répartis sur 13 communes, pour une puissance cumulée de 3 000kWc. A fin 2021, 45 toitures sont équipées, le reste devant se terminer en 2022.





DU SOLAIRE À LA BIOMASSE

Attentif au développement des énergies renouvelables, le Parc continue d'accompagner les porteurs de projets. Par exemple :

- ◆ intégration de financements participatifs dans les projets de fermes éoliennes et de photovoltaïque au sol, strictement encadrés.
- ◆ formalisation de l'entrée de la Communauté de communes Larzac Vallées et de la commune de La Cavalerie au capital du projet photovoltaïque des Clapas.
- ◆ étude de faisabilité d'un réseau de chaleur communal à Roquefort, entre les équipements publics et les bâtiments industriels.

ÉNERGIES CITOYENNES

Le Parc encourage les énergies renouvelables coopératives et citoyennes :

- ◆ aide à la création, en juin 2020, de la SCIS Sud Energia, passée de 15 à 100 coopérateurs aujourd'hui.
- ◆ entrée, à hauteur de 49%, au capital de la société Soleil des Grands Causses, locataire de toitures de bâtiments publics pour la pose et l'exploitation de panneaux photovoltaïques.
- ◆ lancement d'une campagne de collecte pour le financement de 32 toitures photovoltaïques, avec un objectif de 200 000€ d'ici fin janvier 2022.



© vidéo Région Occitanie



Rémy Blazin
chargé de projets
Causses Energia



causses.energia@gmail.com

CAUSSES ENERGIA : ÇA BÛCHE !

Fondée à l'initiative du Parc pour construire, financer et exploiter des réseaux de chaleur et chaufferies bois, la société d'économie mixte Causses Energia porte deux nouveaux projets :

- à Saint-Laurent d'Olt, elle va réaliser une chaufferie bois et biomasse qui desservira six bâtiments municipaux ainsi que l'Ehpad Le Val d'Olt.
- à Saint-Rome-de-Tarn, elle vient de mettre en service une chaufferie bois et biomasse pour l'Ehpad Denis-Affre, en remplacement de chaudières à gaz propane.

Ces deux installations sont approvisionnées en bois de provenance locale, à raison de 120 à 150 tonnes par an. A titre indicatif, cela représente moins de 0,1% de la pousse annuelle des forêts en Aveyron.

Ces chaufferies, tout comme le réseau de chaleur urbain de Saint-Affrique mis en service en 2020 par Causses Energia, contribuent à la transition écologique du territoire, au développement de la filière locale bois et à la gestion forestière durable.



L'ALTERNATIVE À LA VOITURE INDIVIDUELLE

L'autopartage fait son chemin ! En 2021, trois nouveaux véhicules ont été mis à disposition des habitants : l'un par la mairie de La Cavalerie, le deuxième par l'hôtel Rodier de Campagnac, le troisième par la Ville de Millau (stationnement aux ateliers municipaux). Ils s'ajoutent aux trois véhicules déjà mis en service par le Parc naturel régional, l'entreprise Sévigné (stationnement rue de la Condamine à Millau) et la mairie de Saint-Affrique (services techniques).

C'est en 2018 que le Parc des Grands Causses a adhéré à la plateforme Citiz, le premier réseau coopératif d'autopartage en France.

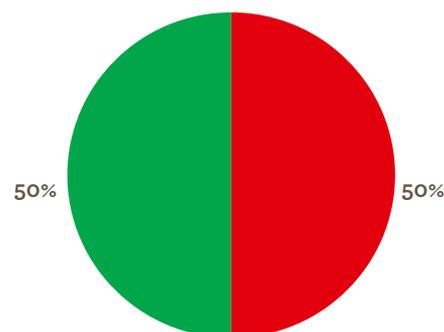
Le doublement de la flotte de véhicules en autopartage s'accompagne d'une division par deux des tarifs. L'inscription à Citiz tombe à 10€ et le tarif kilométrique passe de 37 à 20 centimes. Autant d'incitations à utiliser cette solution alternative à la voiture individuelle.



BUDGET

162 000€

FINANCEMENT



TOUS AZIMUTS

Comme l'ont constaté les participants aux rencontres des Territoires à énergie positive, le Parc se mobilise tous azimuts pour les nouvelles mobilités :

- ◆ intégration des mobilités douces et alternatives dans tous les documents stratégiques, relais et accompagnement auprès des collectivités.
- ◆ prêts à l'essai de vélos à assistance électrique (VAE) sur cinq communes et/ou structures. 50 bénéficiaires environ.
- ◆ déploiement de 3 voitures supplémentaires sur le réseau d'autopartage Citiz (lire ci-dessus). Près de 50 adhérents, 75 locations annuelles.
- ◆ dispositif d'autostop sécurisé Rezipouce : 165 arrêts répartis sur 38 communes. Plus de 450 inscrits.
- ◆ pôles d'échanges multimodaux : accompagnement des trois projets en cours à Millau, Saint-Affrique et Sévérac d'Aveyron.
- ◆ montage d'un projet artistique pour animer des journées d'actions grand public, création de pastilles audiovisuelles pour diffusion au cinéma comme sur les réseaux sociaux.
- ◆ participation aux manifestations : « Une semaine sans MA voiture », Fête de la Truffe, Semaine de la Mobilité...
- ◆ aide à l'association Vitamines 12 pour sa réponse à un appel à projets déclinant l'expérimentation 45km/h.
- ◆ animation, communication et aide au changement d'usages en matière de déplacements.
- ◆ participation à la vie des réseaux : Club mobilité Occitanie (animation : ADEME), GART Occitanie, témoignages sur les actions du Parc.

ENSEMBLE, BOUGEONS AUTREMENT
Soyez « moteur » des solutions alternatives à la voiture individuelle !

Avec CITIZ, profitez des voitures des Grands Causses en libre service disponibles 7/7J 24/24H

Avec REZO POUCE, covoiturez en toute simplicité !

PLUS D'INFOS SUR grands-causses.citiz.fr rezipouce.fr

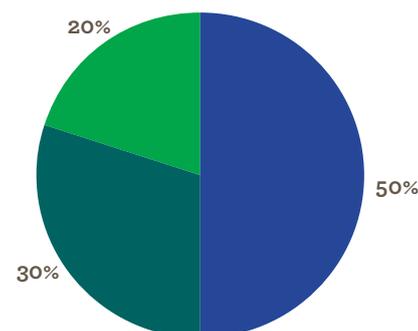
BUDGET

MOBEDIS

(FRENCH MOBILITY)

200 000€

FINANCEMENT



AMÉNAGEMENT

NOUVEAUX CONTRATS BOURGS-CENTRES

Les contrats bourgs-centres contribuent à l'une des grandes orientations de la future Charte du Parc : la consolidation de l'armature territoriale. Ils permettent de revitaliser les communes dites « pôles de proximité » ou « pôles de centralité », dans les domaines du commerce, du logement, du patrimoine et de l'espace public. Le Parc naturel régional appuie les communes dans la construction et la mise en œuvre des projets et assure une interface avec la Région Occitanie.

Deux nouveaux contrats bourg-centre ont été validés en 2021 : ceux de La Cavalerie et de Salles-Curan. Les contrats bourg-centre de Saint-Affrique et Sévérac d'Aveyron ont fait l'objet d'une réactualisation.

L'année a également vu la mise en chantier de trois contrats à Campagnac, Nant et Saint-Sernin-sur-Rance : réunions de présentation, élaboration des pré-candidatures.

Parallèlement, le Parc a accompagné la réalisation de projets sur les communes de

- ◆ Saint-Rome-de-Tarn : suivi des opérations « cœur de village » et « route départementale en traverse », conventionnement avec l'Établissement public foncier pour l'achat et la requalification d'îlots, accompagnement pour la mise en œuvre d'un Site patrimonial remarquable (SPR), mise en place d'une « opération façades » à l'échelle du SIVOM.

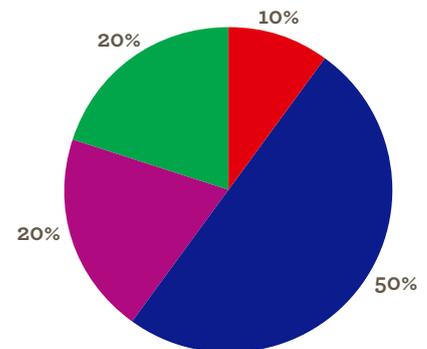
- ◆ Camarès : requalification d'espaces publics et revitalisation de commerces.



BUDGET

50 000€

FINANCEMENT

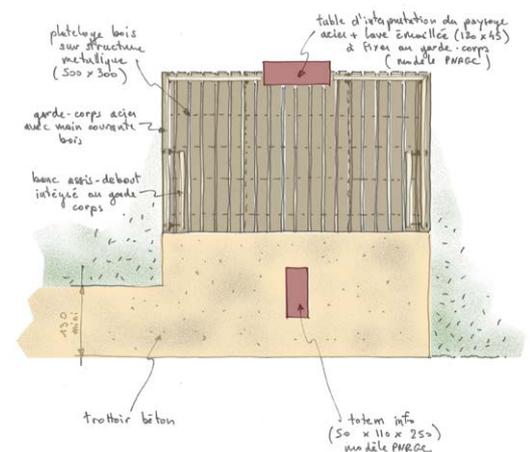


COLLECTIVITÉS



BELVÈDÈRE EN VALLÉE DU RANCE

Bientôt un belvédère en haut de la côte de Saint-Sernin-sur-Rance ? Évoqué depuis plusieurs années, ce projet de valorisation patrimoniale a été réactivé par la commune et la communauté de communes Monts Rance et Rougier au début 2021. Le Parc apporte son expertise dans ce projet avec les partenaires (conception de l'aire d'arrêt, mise en œuvre d'un RIS et d'une table d'interprétation du paysage). De même, à l'occasion de travaux dans le bourg-centre, il a contribué à une réflexion sur la mise en place de cheminements piétons.



Remarque : le garde-corps acier pourrait être réalisé en acier galvanisé laqué au bleu pour s'accorder à l'acier Corten de la table d'interprétation et du totem.

- Le design de l'entourage du contenu doit reproduire le modèle du garde-corps.



AMÉNAGEMENT : DES PROJETS BIEN ACCOMPAGNÉS

VOLET PAYSAGE

- ◆ A la faveur de la refonte graphique de l'Atlas des paysages, des échanges ont été tissés avec les partenaires pour compléter les données architecturales et patrimoniales.
- ◆ Obtention d'un appel à projets national pour le Plan Paysage Vallée verte (lire Focus).
- ◆ Dans le cadre de la gestion forestière, le Parc a participé au jury du Sylvotrophée (lire infra). Des rencontres avec l'ONF ont permis une intégration concertée des enjeux paysagers lors de l'élaboration des plans de gestion.
- ◆ Le dossier de Zone d'aménagement différée pour la rive gauche du Tarn, à Saint-Rome, a été élaboré.

VOLET PATRIMOINE

- ◆ Bien Unesco Causses et Cévennes : contribution à la construction du plan de gestion 2022-2028.
- ◆ Site patrimonial remarquable : accompagnement de la commune de Saint-Rome-de-Tarn pour la constitution du dossier.
- ◆ Site classé de Montpellier-le-Vieux : accompagnement, via un bureau d'études, d'un projet de requalification du site.
- ◆ Petites Cités de caractère : accompagnement de la candidature de Sévérac d'Aveyron.
- ◆ Caves Entre-Deux-Monts à Rivière-sur-Tarn : cet ensemble remarquable de caves à vin a été restauré par le Parc dans le cadre de travaux de maçonnerie et de couverture de lauzes il y a 20 ans grâce à la signature de baux emphytéotiques avec chacun des propriétaires. Aujourd'hui les baux arrivent à terme et c'est l'heure du bilan qui est très positif. L'association de Sauvegarde des caves d'Entre-Deux-Monts met en place des animations autour de ce patrimoine et va poursuivre les travaux d'entretien et de restauration sur le modèle du Parc, avec de nouveaux baux !
- ◆ Patrimoine bâti et espèces protégées : des pistes de travail ont été affinées dans le cadre d'un atelier participatif de la Région Occitanie.

VOLET URBANISME

- ◆ Communauté de communes Monts Rance et Rougier : accompagnement du bureau d'études pour le diagnostic et le zonage du futur Plan local d'urbanisme intercommunal.
- ◆ Millau : réflexion sur les îlots de chaleur urbains.
- ◆ Sévérac d'Aveyron : élaboration d'un schéma directeur des voies de circulation et places.
- ◆ Montclar : élaboration d'un schéma directeur visant à requalifier les espaces et les équipements.

VOLET INFRASTRUCTURES

- ◆ Saint-Rome-de-Cernon : programme de requalification paysagère de la zone artisanale de Laumière.
- ◆ Bâtiments agricoles : mise en place d'un partenariat avec la Confédération générale de Roquefort pour l'intégration d'un volet paysager et environnemental dans les fiches-conseils destinées aux porteurs de projets.
- ◆ Enfouissement de réseaux aériens : aide aux communes de Coupiac, Mélagues, Saint-Laurent-d'Olt, Sauclières, Vabres-l'Abbaye, Verrières, pour les demandes de subvention.
- ◆ Résorption des points noirs : aide aux communes de Peyreleau (mur de soutènement) et Verrières (décharge) pour les demandes de subvention.

VOLET ÉNERGIE

- ◆ Larzac Vallées : réflexion avec la communauté de communes et Enedis pour le développement expérimental d'énergies renouvelables dans le paysage reconnu du Larzac.
- ◆ Mission inter-services d'aménagement et du paysage : confrontation des projets éoliens de Mélagues et Montagnol avec le SCoT du sud-Aveyron et la future Charte du Parc naturel régional, qui encadrent strictement les projets éoliens et photovoltaïques au sol.
- ◆ Réseau de transport d'électricité (RTE) : recommandations pour des travaux de réhabilitation de la ligne 63 000V Lauras-Fondamente.

Plus de 26 conseils/accompagnements/expertises/programmations/AMO pour aménagements, réhabilitations, intégrations paysagères... de sites touristiques, d'équipements collectifs, d'espaces publics, de végétalisation, de rénovations de patrimoine, avec porteurs de projets publics, privés ou associatifs.

BUDGET

30 000€

FINANCEMENT



LE PLAN PAYSAGE « VALLÉE VERTE »

Maintenir l'arboriculture, préserver la biodiversité, gérer la pression urbaine et touristique : autant d'enjeux pour la vallée du Tarn en aval des gorges. Aussi, un Plan Paysage est en préparation sur ce bassin de vie de 160 km² qui englobe 16 communes, du Rozier au Viala-du-Tarn. Il vise à garantir la cohérence paysagère sur les coteaux entre lesquels serpente la rivière Tarn. Le Parc, animateur de la réflexion autour de cette unité paysagère (en lien avec les communautés de communes Millau Grands Causses et Muse & Raspes du Tarn, le syndicat mixte Grand Site, la Chambre d'agriculture, l'Apaba...) a remporté l'appel à projet Plan Paysage lancé par le ministère de la Transition écologique. L'élaboration du Plan Paysage de la vallée du Tarn, sous l'intitulé « Vallée verte », se poursuit donc avec le recrutement d'un stagiaire dédié. Dès 2022, celui-ci va réaliser des diagnostics portant sur les enjeux agricoles (fruitiers, vignoble, maraîchage), de santé publique et environnementaux (tendre vers l'objectif zéro phyto), alimentaires (circuits courts), touristiques (gestion des flux, requalification des équipements), patrimoniaux.

L'ABRI D'ESTIVE PREND FORME SUR LE LARZAC

Une construction inédite dans le paysage pastoral ! L'abri de troupeaux modulable, fruit d'une longue étude portée par le Parc, devient réalité.

Ce prototype est bâti sur une parcelle du Gaec du Liquier, commune de Nant sur le causse du Larzac, retenu parmi trois candidats. Une fois les fondations réalisées par les fermiers, la menuiserie millavoise Boissière & Fils a procédé en novembre au montage de la charpente, dont la forme voûtée fait écho aux jasses caussenardes. Le bois utilisé, du pin Douglas, provient des forêts de Saint-Jean-du-Bruel et a été travaillé par la scierie Viala de Nant. Les éléments de liaison métallique sont fournis par la métallerie Pourquoi de Rivière-sur-Tarn. Une réalisation vraiment locale ! D'une superficie de 300m², cet abri se trouve à plus de 2km du siège de l'exploitation. Sa livraison doit intervenir en février 2022.

L'abri d'estive modulable est une solution innovante pour protéger les brebis face aux prédateurs.

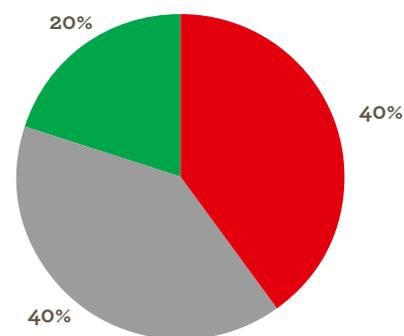
D'autres éleveurs ont manifesté un vif intérêt pour l'abri modulable. Au regard du coût du prototype, proche de celui d'une bergerie traditionnelle, une nouvelle étude est envisagée sur la base d'une autoconstruction totale, selon des normes moins draconiennes.



BUDGET

72 150€

FINANCEMENT



PARTENAIRES
PRIVÉS



POUR LA RECONNAISSANCE ET LA VITALITÉ DU PATRIMOINE BÂTI

Laubapro

Ce programme Laubapro porté par l'Association des bâtisseurs de la pierre sèche (ABPS) vise à dynamiser les filières de la lauze et de la pierre sèche en Massif central. Il résulte d'un travail collaboratif entre artisans, associatifs, élus et institutionnels. Dans ce cadre le PNRGC porte l'action 2.2 du chantier pilote pierres clavées avec les services routiers du département de l'Aveyron. Une visite de terrain a eu lieu en juin à Peyreleau, au seuil des gorges du Tarn, en présence de délégués du Département et des associations Artisans lauziers couvreurs (ALC) et Artisans bâtisseurs en pierres sèches (ABPS). Le projet porte sur la construction d'un ouvrage de soutènement en pierres clavées. Une rencontre avec l'ensemble des partenaires a suivi en décembre, pour définir les contours des modalités de réalisations des essais grandeur nature sur la plateforme de l'Espinas.

En 2022, l'ABPS doit tester l'ouvrage sur la plateforme de l'Espinas, afin de définir des règles techniques de construction compatibles avec les charges routières et dimensionner l'ouvrage en fonction. La construction, sous maîtrise du Département de l'Aveyron, devrait commencer fin 2022-début 2023.



Une micro-carrière de lauzes sur le Larzac

Le Parc a accompagné administrativement des artisans adhérents à l'ALC pour l'ouverture d'une micro-carrière au Pinel, sur le plateau larzacien. Cette démarche a été précédée, en 2020, d'une préétude environnementale sur huit sites pressentis et de la réalisation d'un atlas du Parc sur la toponymie de l'exploitation du sous-sol.

Une phase d'extraction, début avril 2021, a permis de dégager 10m³ de pierre.

Une nouvelle phase d'extraction est prévue en ce premier trimestre 2022.

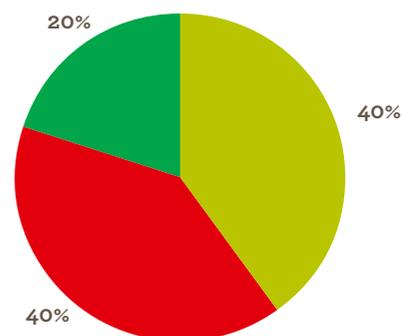
Des élèves de l'École nationale des Mines d'Alès, en stage auprès de l'ABPS, ont prospecté le sud du Massif central, en quête de sites potentiels de lauzes calcaires et schisteuses. Recherches relativement peu fructueuses. Un complément de prospection géologique est prévu en 2022.



BUDGET

92 283€

FINANCEMENT





VIGIFONCIER

Outil de veille foncière et observatoire du marché foncier agricole, Vigifoncier est un outil développé par les Safer. Un financement dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et du SCoT du sud-Aveyron permet de déployer et mutualiser Vigifoncier sur un périmètre englobant :

- les communautés de communes Millau Grands Causses, Roquefort Saint-Affricain Sept Vallons, Larzac Vallées, Lévézou-Pareloup,
- les communes déjà adhérentes de Belmont-sur-Rance, Brusque, Montagnol, Peux-et-Couffouleux, Sylvanès, Viala-du-Tarn, Saint-Laurent d'Olt, Campagnac
- les communes de Camarès et Sévérac d'Aveyron.

Vigifoncier offre la possibilité de connaître, en temps réel, les mutations à titre onéreux dont la Safer a connaissance, les transactions opérées par celle-ci, d'appréhender les changements possibles d'utilisation des sols, de protéger l'environnement, de suivre la consommation et l'affectation des espaces naturels, agricoles et forestiers, d'accéder à des indicateurs-clés de la dynamique territoriale.



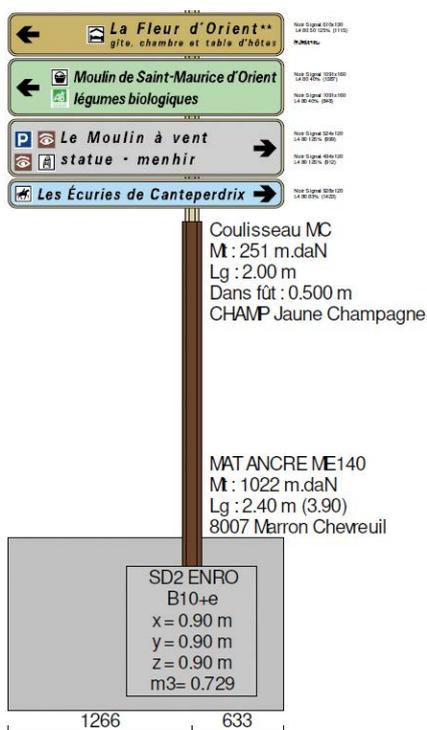
Assistances à maîtrise d'ouvrage

- ◆ La Cavalerie : accompagnements pour une convention de partenariat entre l'EPF et la commune et AMO pour une étude urbaine destinée à définir la stratégie habitat de la commune.
- ◆ Sévérac d'Aveyron : accompagnements pour l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement en faveur du développement durable, pour la définition d'une stratégie énergétique et pour l'élaboration d'un programme de rénovation énergétique des bâtiments publics.
- ◆ Muse et Raspes du Tarn : élaboration d'un projet de règlement relatif aux façades, sur plusieurs communes du territoire communautaire.



LE SUIVI DES PLUi

Le Parc naturel régional apporte son expertise aux communautés de communes pour l'élaboration de leur Plan local d'urbanisme intercommunal. Collaboration d'autant plus utile que ces PLUi doivent être en phase avec les orientations et prescriptions du SCoT du sud-Aveyron. En 2021, il a ainsi accompagné, à des phases différentes de la procédure, les communautés de communes Des Causses à l'Aubrac (démarrage du PLUi), Monts Rance et Rougier (PLUi en cours d'élaboration), Roquefort Saint-Affricain Sept Vallons, Muse et Raspes du Tarn, Lévézou-Pareloup (suivi de l'approbation des PLUi).



SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE : 14 NOUVELLES COMMUNES

La signalisation d'information locale (SIL) vise à résorber la publicité sauvage, à valoriser harmonieusement le patrimoine et les activités locales, à garantir la sobriété et l'intégration paysagère des supports.

Le Parc a œuvré à l'élaboration des schémas de SIL pour 14 nouvelles communes intéressées :

Arnac-sur-Dourdou, Fayet, Laval-Roquecezière, Mélagues, Montagnol, Montfranc, Mounès-Prohencoux, Murasson, Peux-et-Couffouleux, Pouthomy, Rebourguil, Saint-Sernin-sur-Rance, Saint-Sever-du-Moustier.

Pour chacune des communes, le processus suivant est identique :

- ◆ recueil des bons de commande des communes et des bénéficiaires, pour un total de 173 ensembles de signalisation en 2021
- ◆ choix des implantations avec la participation du Service des Routes de l'Aveyron
- ◆ sollicitation de l'Union départementale de l'architecture et du patrimoine
- ◆ validation des maquettes par une entreprise
- ◆ suivi du chantier de pose (prévisionnel 2022).



***PÔLE
RESSOURCES NATURELLES
ET BIODIVERSITÉ***

“

Concernant la ressource en eau, la mise en œuvre du programme de PAPI s'est poursuivie avec la mise en place de repères de crues et d'échelles sur 21 communes du Parc des Grands Causses, la réalisation d'une vaste recherche en archives pour dresser l'historique des inondations sur le territoire Tarn-Dourdourance, un travail d'étude pour l'amélioration de la surveillance des crues.

Une nappe d'eau importante (celle du Lias) permet d'alimenter de nombreuses fontaines au cœur de la ville, sources (Mère de Dieu) et depuis quelques décennies elle est utilisée par de nombreux forages privés. La communauté de communes Millau Grands Causses a souhaité faire le point sur cette ressource dans le cadre de son utilisation géothermique pour la piscine et la salle d'escalade de Millau. A cette occasion le Parc naturel régional des Grands Causses a mis en place un suivi qualitatif et quantitatif sur plusieurs exutoires (Mère de Dieu, Fontaine Basse et des forages privés) afin de mieux comprendre son fonctionnement.

Concernant la Biodiversité, le Parc a accueilli 3 jeunes gypaètes dans le site du Trévezel (2 femelles : Pyrénées et Pradines ; 1 mâle : Peyre). Depuis les premiers lâchers effectués en 2012 en Lozère et en Aveyron, c'est à ce jour 11 gypaètes réintroduits qui sont présents dans les cieux des Grands Causses. Le Parc naturel régional des Grands Causses est devenu un maillon majeur dans la constitution d'une population viable de gypaètes reliant les Pyrénées aux Préalpes. »



Directeur général adjoint

LAURENT DANNEVILLE

05 65 61 43 59 - 06 37 58 72 03

laurent.danneville@parc-grands-causses.fr

PÔLE RESSOURCES NATURELLES & BIODIVERSITÉ



CHRISTOPHE APOLIT

Assistant de gestion hydrogéologue

05 65 61 43 67 - 07 86 93 53 22

christophe.apolit@parc-grands-causses.fr



JÉRÔME BUSSIERE

Chargé de mission biodiversité, forêts, zones humides

05 65 61 43 12 - 06 70 42 23 88

jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr



NAÏMA CATZ

Chargée de mission PAPI

05 65 61 43 19

naïma.catz@parc-grands-causses.fr

• DÉPART DÉCEMBRE 2021 •



LAURE JACOB

Chargée de mission milieux naturels, faune, flore

05 65 61 43 60 - 06 70 41 82 99

laure.jacob@parc-grands-causses.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



ALEXANDRE GREFFIER

Technicien SPANC

05 65 61 43 55 / 06 47 75 35 42

alexandre.greffier@parc-grands-causses.fr

• DÉPART FÉVRIER 2022 •



SYLVAIN COULY

Technicien SPANC

05 65 61 43 18 / 06 85 26 08 33

sylvain.couly@parc-grands-causses.fr



MAXIME PETRAUD

Technicien SPANC

05 65 61 43 50 / 06 47 75 30 78

maxime.petraud@parc-grands-causses.fr



FLORENT PRADEILLES

Technicien SPANC

05 65 61 43 68 / 06 47 75 30 80

florent.pradeilles@parc-grands-causses.fr



ALICIA MALCLES

Technicienne SPANC

05 65 61 43 68 - 06 31 09 09 69

alicia.malcles@parc-grands-causses.fr



SYLVIE SERRE

Secrétariat

05 65 61 43 14

spanc.pnrgc@parc-grands-causses.fr

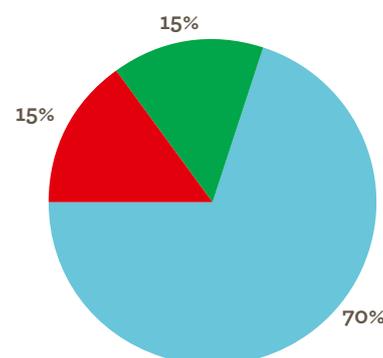


◆ la mise en place, à la station de mesures de Mostuéjols, d'une sonde de mesure de la turbidité, pour compléter la procédure ARS de régularisation du captage.

Dans le cadre de la convention avec la Direction interdépartementale des routes (DIR), le suivi qualitatif des sources, visant à prévenir d'éventuelles pollutions liées aux hydrocarbures, s'est poursuivi cette année. Le Parc a également participé aux comités de pilotage sur l'arrêté de gestion des bassins de rétention de l'autoroute A75.



BUDGET
120 000€
FINANCEMENT



POMPAGE D'ESSAI POUR LE COMPLEXE SPORTIF DE MILLAU

Dans le cadre de son projet de complexe sportif piscine/salle d'escalade, la communauté de communes Millau Grands Causses entend recourir à une énergie renouvelable pour le chauffage de ces équipements, en l'occurrence à la géothermie. Pour cela, elle souhaite utiliser la ressource en eau souterraine du Lias. Dans cette perspective, le Parc l'a accompagnée pendant la phase projet et lors d'un pompage d'essai longue durée. Celui-ci a permis de constater que la ressource du Lias est suffisante et productive. Un dossier de demande d'autorisation est déposé auprès de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour l'utilisation de ce forage dans le cadre de la réglementation GMI, géothermie de minime importance.

PAPI TARN-DOURDOU-RANCE : FIN DE MISSION

Le Parc des Grands Causses a poursuivi la mise en œuvre du PAPI, programme d'actions de prévention des inondations, sur l'unité hydrographique Tarn-Dourdou-Rance, qui couvre le versant ouest de son territoire et empiète sur les départements voisins. Cela s'est traduit par l'installation de repères de crues sur 21 communes sud-aveyronnaises, d'échelles de crues et d'une étude pour une meilleure surveillance des inondations sur les bassins versants de la Sorgues, du Dourdou et du Rance. Une vaste recherche archivistique (cf. focus) a également été conduite pour maintenir vive la mémoire des crues sur le territoire. Enfin, les études visant à optimiser la connaissance du risque ont été poursuivies. Au 1^{er} janvier 2022, la mission PAPI a été transmise au Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance.

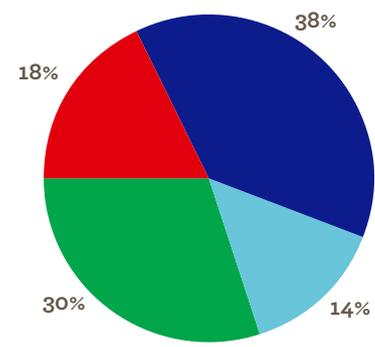


CRUES : TOUTE UNE RECHERCHE EN AMONT

Le Parc a publié un historique des inondations sur son territoire depuis 1700. Débordement du Dourdou en 1779, du Rance en 1875, du Tarn en 1982 : ce dépliant recense l'ensemble des épisodes de crues en Aveyron. Il permet de constater la fréquence et l'intensité des inondations sur le territoire. Pas moins de 1200 documents d'archives ont été compulsés par une stagiaire missionnée pour ce travail. Cet historique a été réalisé dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations. Car la prévention du risque de crues passe aussi par la connaissance des phénomènes survenus précédemment.



BUDGET
ANIMATION 2020
60 000€
FINANCEMENT





LE SPANC

ASSAINIR LES SITUATIONS NON-CONFORMES



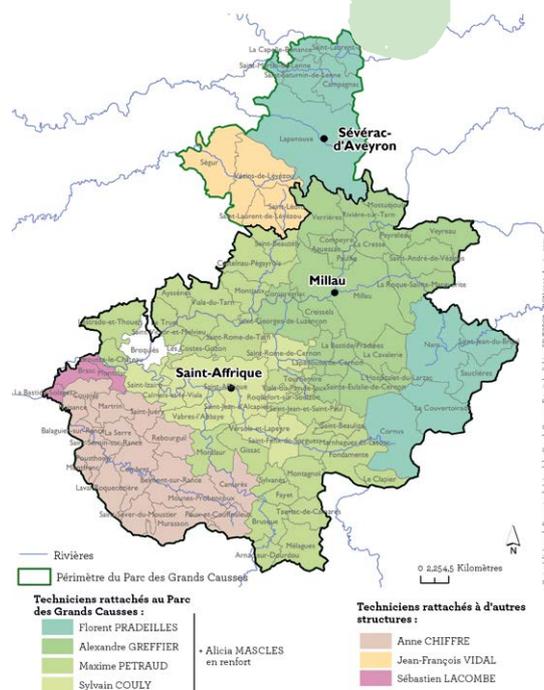
Les techniciens du Spanc, rattachés au Parc des Grands Causses, inspectent les dispositifs d'assainissement autonome sur 67 communes du territoire.

Ils instruisent et valident les dossiers de réhabilitation des installations non conformes, conseillent et accompagnent les propriétaires dans leurs démarches. L'Agence de l'eau Adour-Garonne apporte une aide financière aux particuliers qui réhabilitent leurs dispositifs d'assainissement, dans le cadre d'opérations groupées en lien avec un partenaire technique. Ces campagnes de réhabilitation portent sur les zones les plus vulnérables du territoire : périmètres de protection de captage d'eau potable, zone de baignade.

Pendant l'année 2021, ce sont 45 dispositifs qui ont été réhabilités. Il reste 11 dispositifs à mettre en conformité. A noter que trois particuliers ont souhaité abandonner la démarche en cours.

Bilan 2021 :

- ◆ L'ensemble des diagnostics au titre du contrôle périodique (1152) ont été réalisés. Cela concerne 388 visites retardées du fait de la crise sanitaire et d'une baisse des effectifs en 2020 (congés maladie) et 765 visites concernant l'année 2013. Parmi ces visites, 83 ont fait l'objet d'un report pour 2022 (demande des particuliers) ou de nouvelles majorations (18 refus de visite) ;
- ◆ 170 diagnostics de dispositifs existants au titre du premier contrôle ont été effectués au lieu de 280 (revisite des nouveaux dispositifs au bout d'un an et nouveau dispositif pour les nouvelles communes adhérentes au SPANC). La différence est due de nouveau à la crise sanitaire en début d'année 2021, à la mise à jour des listings pour les nouvelles communes, à la préparation pour la migration des données SPANC vers le nouveau logiciel KIS qui a mobilisé les techniciens mais surtout à l'augmentation des dossiers permis de construire ou réhabilitation (+ 30 %) ;
- ◆ la réalisation d'environ 120 diagnostics immobiliers au lieu de 100 affichés ;
- ◆ l'instruction de 390 dossiers permis de construire ou réhabilitation au lieu de 300, dont 54 dossiers dans le cadre d'un programme de réhabilitation de dispositifs d'assainissement dans des zones sensibles (périmètres de captages et zones de baignade).



— 1 153 —
**DIAGNOSTICS AU TITRE DE
 CONTRÔLES PÉRIODIQUES**
 ont été réalisés en 2021

— 45 —
DISPOSITIFS RÉHABILITÉS
 en 2021

LA BIODIVERSITÉ

DÉFI FAMILLES À BIODIVERSITÉ POSITIVE



Huit parcs naturels régionaux, sous l'impulsion de leur fédération et de l'Office français de la biodiversité, expérimentent le « Défi familles à biodiversité positive ». Le Parc des Grands Causses figure parmi eux.

Le principe ? Sensibiliser une dizaine de foyers volontaires aux écocgestes dans les domaines de la mobilité, du sport-santé, du jardinage, du ménage ou de l'alimentation. C'est justement le thème de l'alimentation qu'a choisi le Parc des Grands Causses, en relation avec son Projet Alimentaire Territorial et avec la politique active de la Ville de Millau en faveur du bien manger.

Quinze familles participent à cette première édition, scandée par trois ateliers :

- ◆ une visite de la cuisine centrale de Millau et une préparation de repas aux Jardins du Chayran (structure d'insertion par le maraîchage)
- ◆ la confection d'abris pour insectes et nichoirs à oiseaux avec le CPIE du Rouergue
- ◆ un atelier compostage en février 2022.

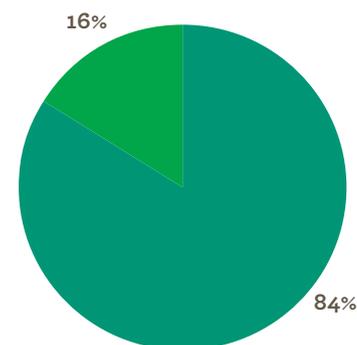
Le Bar'bouille et la Jeune Chambre Économique de Millau sont également partenaires de l'opération.

Une deuxième édition du « Défi familles à biodiversité positive » sera organisée avec le centre social Le Quai à Saint-Affrique.

BUDGET

10 500€

FINANCEMENT





UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU RADON



Les communes-membres du Parc des Grands Causses ont confié au Syndicat mixte la mise en œuvre d'une étude de collecte pour détecter la présence de radon dans les établissements recevant du public (ERP) et y remédier. Gaz incolore et inodore, le radon émane essentiellement des roches granitiques et volcaniques. Une forte concentration en radon dans un espace fermé peut constituer un risque pour la santé humaine.

Le Parc a retenu un cabinet d'étude régional pour la réalisation du diagnostic. Dans un premier temps, il est apparu que 34 communes, toutes sur la partie occidentale du territoire, sont potentiellement exposées à un taux significatif de radon. 45 établissements recevant du public y ont été identifiés (éducatifs, socio-médicaux...), dans lesquels 187 dosimètres ont été installés.

Résultat : huit établissements présentent des activités volumiques moyennes supérieures à 300Bq/m³, mais largement inférieures au second niveau de référence qui est de 1000Bq/m³. Des solutions de ventilation et d'aération y sont préconisées.

Le dépistage du radon devra être renouvelé dans dix ans ou avant trois ans pour les huit établissements présentant des activités volumiques moyennes supérieures à 300Bq/m³.



25 420€

FINANCEMENT
(Communes et Communautés de communes)

EAU DE JOUVENCE POUR LES MARES ET LAVOGNES



Une dizaine de mares et lavognes du Larzac font l'objet d'une restauration fonctionnelle et écologique, sous l'égide du Parc des Grands Causses.

Abreuvoirs à brebis mais aussi refuges pour une faune variée, les mares et lavognes sont des composantes vernaculaires du paysage caussenard. Plusieurs sont abandonnées et, en raison de déversements néfastes, occupées par des poissons rouges qui détruisent l'écosystème en mangeant les insectes, en concurrençant les amphibiens, en broutant les végétaux et en remuant la vase.

Les travaux ont commencé en novembre, en dehors de la période de reproduction des amphibiens. Les mares et lavognes sont entièrement vidées et, pour les secondes, repavées. Le débroussaillage des abords doit faciliter l'abreuvement de la faune.

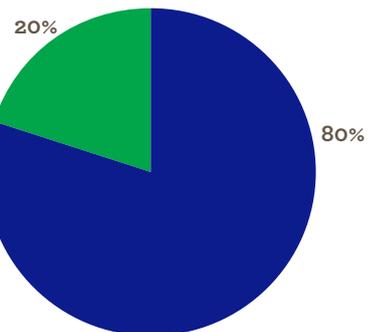
Ces travaux sont conduits en lien avec la LPO, le CPIE du Rouergue, l'OFB et l'association naturaliste Noé.



BUDGET

100 000€

FINANCEMENT





NATURA 2000 : ANIMATION DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS



Guilhaumard : sur sollicitation d'un développeur éolien, une réflexion est lancée pour mettre en place une mesure compensatoire en faveur de l'Aigle royal. Elle doit favoriser la présence du lapin de garenne, proie principale du rapace. Une concertation avec les partenaires (sociétés de chasse locales, fédération des chasseurs de l'Aveyron, communes, agriculteurs, naturalistes...) se poursuit en cette année 2022 afin de définir les sites les plus appropriés à cette expérimentation.

Larzac : des conseils ont été prodigués aux organisateurs de manifestations sportives afin d'éviter des impacts néfastes sur la biodiversité, notamment sur la flore, exposée au risque de piétinement.

Les éleveurs ayant souscrit une MAEC (mesure agroenvironnementale et climatique) ont été accompagnés.

Cause Noir : le diagnostic des activités agricoles, datant de 2003, a été actualisé par la Chambre d'Agriculture, qui a également recueilli l'avis des éleveurs sur les contrats Natura 2000.

Les éleveurs ayant souscrit une MAEC (mesure agroenvironnementale et climatique) ont été accompagnés.

Le Parc a émis des avis sur l'organisation des manifestations sportives (tracés, incidences sur les milieux et les espèces...) auprès de la sous-préfecture de Millau. Il a aussi participé au groupe de travail piloté par le sous-préfet et la communauté de communes Millau Grands Causses sur les problématiques du respect de la propriété privée et des ouvertures illégales de sentiers.

Le Parc a organisé, le 29 juin, une journée sur les sports de pleine nature et la préservation de la biodiversité, qui a rassemblé une soixantaine de personnes, en salle le matin, en extérieur (via ferrata, ferme du Cade) l'après-midi.

Boundoulaou : un suivi des populations de chiroptères a été effectué par le Conservatoire d'espaces naturels Occitanie (CENO). Le Parc accompagne les manifestations sportives toute l'année pour préserver la quiétude des chiroptères et veiller au respect de la période de fermeture (arrêté préfectoral de protection de biotope).

Gorges de la Dourbie : Peyre, Pradines, Pyrénées, ainsi se nomment les trois jeunes gypaètes barbus, un mâle et deux femelles, lâchés au printemps dans les gorges du Trévezel à Nant. Les deux premiers ont été élevés au Richard Faust Zentrum de Vienne, la troisième au centre de Guadalentin en Andalousie.

À ce jour, 11 gypaètes sont présents dans les Grands Causses. La réintroduction de cette espèce protégée a commencé il y a huit ans à travers une collaboration entre la

LPO Grands Causses, le Parc national des Cévennes et le Parc naturel régional des Grands Causses. Les gypaètes font l'objet d'un suivi, consultable sur rapaces.lpo.fr. Soulignons que le Parc naturel régional du Vercors a accueilli le séminaire de clôture



du programme Life Gypconnect, qui a permis la réintroduction de 42 gypaètes dans les Grands Causses, les Baronnies et le Vercors entre 2015 et 2022. Un nouveau programme prend le relais, intitulé Gyp'Act. Les trois autres espèces de vautours européens (fauve, moine, percnoptère) font elles aussi l'objet d'un suivi. Les pratiquants de base jump, plus spécialement, ont été sensibilisés au respect de la quiétude d'un couple de percnoptères.

Un comptage des craves à bec rouge aux dortoirs hivernaux a été coordonné à l'échelle des ZPS (zones de protection spéciale) de l'Occitanie.

Dans le cadre des plans nationaux d'action, le Parc a participé aux comités inter-départementaux sur le loup, les vautours, ainsi qu'aux comités techniques et de pilotage pour le bilan et la rédaction du PNA vautour moine.

Le Parc est intervenu sur le terrain auprès d'étudiants de formations diverses (agricole, environnementale, sportive...) et a accompagné des manifestations sportives pour une meilleure prise en considération des enjeux des sites traversés.

Gorges du Tarn et de la Jonte : s'agissant des pratiques sportives, outre le conseil aux organisateurs de manifestations, le Parc a inclus des recommandations pour le respect de la biodiversité dans les documents



d'aménagement et engagé une réflexion avec les élus, relativement aux sites fragiles du cirque de Saint-Marcellin.

Le Parc a également participé à la journée de comptage international simultané des gypaètes barbus et sensibilisé le public au respect des vautours.

Vallée du Tarn de Brousse aux Gorges :

le Parc a participé à la manifestation « Jour d'eau », assurant une animation tout public sur la biodiversité du site. Il a, par ailleurs, rendu plusieurs avis sur des dossiers relatifs à des travaux en lien avec les usines hydroélectriques.

Gorges de la Vis et de la Virenque : le Parc a présidé le comité de pilotage et est devenu structure animatrice du site à partir d'avril. Il a également dispensé des conseils aux communes sur le traitement des espèces envahissantes telles la pyrale du buis.

Pollinisateurs sauvages

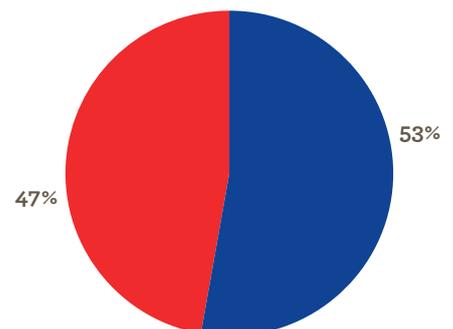
Le lancement d'un Plan régional d'actions « pollinisateurs » en Occitanie, l'étude de faisabilité du Parc des Cévennes pour la création d'un label « Territoires accueillants pour les pollinisateurs », la création d'un groupe de travail sur cette thématique par le Comité scientifique du Parc... Fort de ce contexte, le Parc a mis en œuvre un projet tutoré autour de la sensibilisation aux abeilles et insectes pollinisateurs sauvages, pour deux groupes de huit étudiants. La démarche a eu lieu sur les villages de Balaguier-sur-Rance et Combret-sur-Rance. Après études, validation des protocoles, capture et identifications des espèces présentes (janvier-juin), une demi-journée d'information a été proposée aux habitants de Combret. De nouvelles actions sont envisagées pour 2022.



BUDGET

97 800€

FINANCEMENT





CONTRAT DE RESTAURATION DE BIODIVERSITÉ (CRB)



12 couples de Busards ont pu se reproduire. Une trentaine de jeunes ont pris leur envol

ACTION PORTÉE PAR L'ASSOCIATION SOS BUSARDS

SOS Busards

L'équipe du Parc a activement contribué à la démarche de l'association SOS Busards, qui restaure les sites de nidification de ces oiseaux. En trois ans, l'opération a permis la protection de 22 couples de busards et l'envol de 77 jeunes. Sur huit sites visés, six ont fait l'objet d'une sauvegarde. Le Parc, de même que la Direction départementale des territoires (DDT12) et l'Office français de la biodiversité (OFB12), est intervenu auprès de nombreux propriétaires et d'usagers, dont les projets et actions constituent une menace pour les landes où nichent les busards : qu'il s'agisse d'écobuages, de projets éoliens ou photovoltaïques ou d'agrandissement de parcelles agricoles.

Parmi les deux sites non sauvegardés, l'un a été hélas fortement dégradé par son propriétaire, malgré les interventions de l'OFB. L'autre propriétaire n'a jamais répondu aux sollicitations de l'association.

Sans les actions de SOS Busards, plus aucun des huit sites ne serait aujourd'hui propice à l'accueil (nids ou dortoirs) de Busards cendrés et Saint-Martin.

Ruisseau de la Serre

Dès 2018, afin d'éviter des conflits d'usages, des travaux de restauration de la continuité écologique et de répartition des débits ont été engagés sur le ruisseau de la Serre, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont.

Le chantier a porté sur la réalisation d'une passe à poissons, d'un ouvrage de répartition des débits, puis sur la reconstruction du canal d'entrée du ruisseau de la Ribeyrette, avec mise en place d'une grille de protection.

Une fois la passe à poissons posée en 2020, l'Office français de la biodiversité (OFB) a effectué un suivi des débits sur une année hydrologique. Ce suivi, préalable au scellement des dispositifs provisoires de régulation, a été restitué à l'automne 2021.

Vergers renaissants à Verrières...

Après le débroussaillage du terrain et la reconstruction de murs de soutènement en pierres sèches, puis la replantation de variétés anciennes d'amandier et de pieds de vigne, un réseau d'irrigation a été créé. La restauration du toit d'une maison de vigne devrait suivre. Sur le sentier de découverte, les terrasses sont franchissables grâce aux accès existants ou au moyen de petits ouvrages métalliques rapportés. Des panneaux d'interprétation, élaborés par le Parc, ont été positionnés pour permettre la découverte du patrimoine et de la biodiversité.

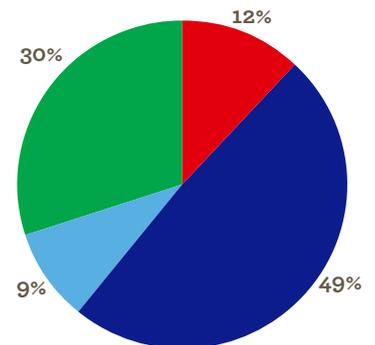
... et à Calmels-et-le-Viala

Sur une parcelle de 4500m² où se lit encore le bocage, les terrasses ont fait l'objet d'une restauration en pierres sèches et des panneaux d'information présentent les variétés anciennes replantées et la richesse du milieu en terme de biodiversité. Le terrain, au-dessus duquel passe la rue du village, est accessible par un chemin rural en contrebas.

BUDGET

355 000€

FINANCEMENT



et autres partenaires



ESPACES DE COMPENSATION

Quels espaces, ne subissant aucune pression, peuvent constituer des Sites naturels de compensation (SNC) sur le territoire du Parc ? Pour les identifier, un travail a été mené avec la Safer Occitanie, dans une approche foncière et agricole. Le résultat de cette première prospection a été présenté à la communauté de communes Millau Grands Causses.

Prochaines étapes envisagées :

- améliorer la connaissance des sites pré-sélectionnés, en liaison avec les communes, pour vérifier leur potentiel SNC
 - cibler, avec la communauté de communes Millau Grands Causses, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) des cinq années à venir, afin de spécifier les besoins en compensation
 - réaliser cette analyse sur les milieux humides, fermés et artificialisés.
- Dans cette perspective, le Parc a postulé à l'appel à manifestation d'intérêt « Zéro artificialisation nette » de l'ADEME, pour l'embauche d'une personne dédiée sur un an.



LA FORÊT

SYLV'ACCTES

Préserver le patrimoine forestier au moyen de travaux vertueux, qui revêtent un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. Telle est l'ambition du projet Sylv'Acctes, mis en œuvre sur une vingtaine de massifs forestiers entre Forez, Alpes, Vercors et bientôt Cantal.

Dans un premier temps, le Parc des Grands Causses a rédigé son Projet sylvicole territorial (PST) et validé deux itinéraires sylvicoles. L'association Sylv'Acctes procède maintenant à la recherche de financements. Une plaquette de communication doit être réalisée.



En partenariat avec les
Parcs naturels régionaux et
nationaux d'Occitanie



Avec le soutien



GESTION IRRÉGULIÈRE EN MASSIF CENTRAL

Les travaux d'éclaircie portent le plus souvent sur une première ou deuxième coupe. Ils visent à privilégier les tiges d'avenir et à diversifier le peuplement, tant en termes d'essence que d'âge et de taille des arbres. Achévé début décembre, les travaux de 2021 ont ciblé :

- ◆ un peuplement pur de pin Douglas, à Saint-Jean-du-Bruel
- ◆ un peuplement de Douglas en mélange, à Castelnau-Pégayrols
- ◆ un peuplement de hêtres, à Castelnau-Pégayrols
- ◆ un peuplement de pins sylvestres, à Verrières.

Le 18 juin a eu lieu, à Castelnau-Pégayrols, une journée de sensibilisation pour les propriétaires et entreprises de travaux forestiers, animée par les techniciens du Centre national de la propriété forestière (CNPFF) Occitanie.



une action qui concerne 4 territoires parcs
du sud Massif Central : PNR Aubrac, PNR
Haut-Languedoc, PN Cévennes, PNR
Grands Causses

LE PREMIER SYLVOTROPHÉE

Après le concours agroécologique des prairies fleuries, voici le Sylvotrophée !
La première édition a été organisée en début d'automne par le Parc.

Les 22 et 23 septembre, un jury composé de trois experts en filière bois, gestion paysagère et protection de la nature, a visité les cinq parcelles forestières candidates : à Nant, L'Hospitalet-du-Larzac, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Verrières et Vézins-de-Lévézou. Il devra les départager en appréciant les pratiques sylvicoles adoptées sur chacune d'elles. Le concours des Sylvotrophées est coordonné avec l'Ipamac (Inter-parcs du Massif central) et le Centre national de la propriété forestière d'Occitanie, pour accentuer la promotion de la sylviculture et d'une gestion durable de la forêt.



L'EXPO FORESTIÈRE

La Fête de la forêt à Sylvanès, début septembre, a été l'événement idéal pour accueillir en exclusivité l'exposition pédagogique du Parc sur le milieu forestier ! Cette exposition est maintenant à la disposition de toutes les communes et tous les établissements intéressés, qui sont invités à contacter les services du Parc pour en bénéficier.





***PÔLE
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL***



Une année marquante pour le Pôle avec la clôture du Pôle Pleine Nature (31 Projets pour 2M€), l'homologation du GR736 accompagnée du démarrage des travaux de l'itinérance Gorges et Vallée du Tarn, la poursuite des projets « destinations randonnée » avec la signature de conventions d'entretien et de travaux permettant de pérenniser Antoine Ricard dans l'équipe AEER.

La Mission Culture a piloté une démarche transversale culture/attractivité d'accompagnement de 8 « nouveaux lieux » de vie et de lien social sur le territoire et la clôture de « Tournée générale » marquée par la crise sanitaire.

L'accompagnement de nombreux porteurs de projets, l'engagement d'une action spécifique sur la thématique RH ainsi que le séminaire « élus » sur la culture de l'Accueil auront marqué la mission attractivité.

Avec l'achèvement du Contrat Territorial Occitanie (216 projets pour 106M€), la signature du CRTE dans le cadre du Plan de Relance et la poursuite du programme Leader, avec une enveloppe complémentaire de 1.5M€, de nombreux maîtres d'ouvrages ont été accompagnés. Fin 2021, Julie Alinat a pris le poste de gestionnaire LEADER en remplacement d'Audrey Puechbroussoux qui va piloter la deuxième phase du PAT, ancrant la thématique Alimentation dans le territoire.



Directeur général adjoint
SÉBASTIEN PUJOL
05 65 61 43 62 - 06 19 05 22 54
sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



JOËL ATCHÉ
Chargé de mission randonnée
05 65 61 43 64 - 06 19 05 22 39
joel.atche@parc-grands-causses.fr



SANDRINE CHARNAY
Chargée de mission tourisme
05 65 61 43 64 - 06 70 44 18 63
sandrine.charnay@parc-grands-causses.fr



VÉRONIQUE CROS
Secrétaire administrative
05 65 61 43 11
veronique.cros@parc-grands-causses.fr



SÉVERINE FEUILLERAT
Chargée de mission accueil
des nouveaux arrivants
05 65 61 46 67 - 06 07 85 60 89
severine.feuilleurat@parc-grands-causses.fr



Migration d'Audrey Puechbroussoux au poste de chargée de mission alimentation
AUDREY PUECHBROUSSOUX
Gestionnaire LEADER
05 65 61 43 63 - 06 70 43 52 23
audrey.puechbroussoux@parc-grands-causses.fr



ROXANNE WILHELM-JAMMES
Chargée de mission développement culturel
05 65 61 43 66 - 06 70 44 73 25
roxanne.wilhelm-jammes@parc-grands-causses.fr

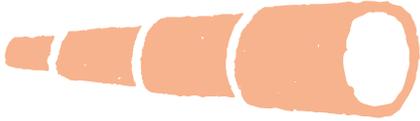


JULIE ALINAT
Gestionnaire LEADER
05 65 61 43 63
julie.alinat@parc-grands-causses.fr

• ARRIVÉE 2021 AU LEADER •



POLITIQUES TERRITORIALES



CONTRAT TERRITORIAL

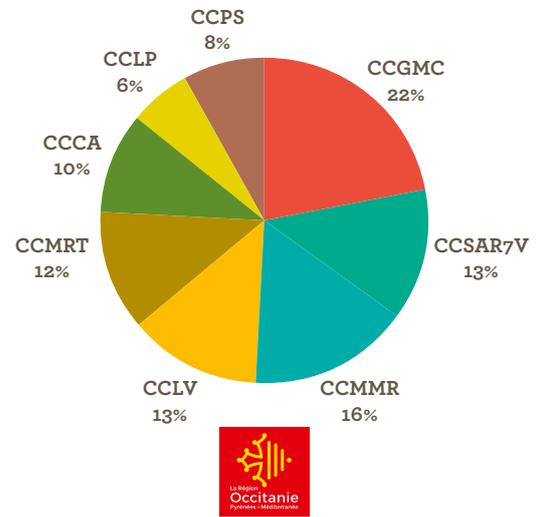
OCCITANIE : 84 OPÉRATIONS AIDÉES

Année 2021 fructueuse pour le Contrat territorial régional Grands Causses Lézézou. Pas moins de 84 opérations ont été accompagnées, après validation lors des comités de pilotage du 7 mai et du 8 novembre. Elles représentent au cumul un investissement de 19,5M€.

Une vingtaine d'entre elles portent sur la rénovation énergétique et la mise en accessibilité de bâtiments publics, à commencer par le projet de rénovation énergétique de la mairie de Saint-Saturnin-de-Lenne, dans le cadre de sa reconversion en tiers-lieu.

D'autres concernent la valorisation patrimoniale, le tourisme et les activités de pleine nature, de même que la réalisation d'aménagements pour le GR736 Itinérance Tarn, sur la commune de Saint-Rome-de-Tarn. Citons également la création de jardins partagés à Millau (volet alimentation), l'aménagement de voies cyclables à Creissels (volet espace public) et un soutien résolu au commerce de proximité, avec notamment la création d'un multi-services à Cornus.

RÉPARTITION DES PROJETS PAR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE, LE BILAN 2018-2021

2021 marque la clôture du Contrat territorial commencé en 2018. Celui-ci a permis la validation de 6 programmes opérationnels, représentant au total 216 projets pour 102,1M€ d'investissements cumulés sur le territoire.

Une nouvelle politique contractuelle va être engagée sur 2022-2027, dans le cadre du Pacte Vert de la Région Occitanie et dans la déclinaison du Contrat de plan État-Région. Elle gravitera autour de deux enjeux majeurs : le rééquilibrage territorial, l'adaptation et la résilience au changement climatique.



6 PROGRAMMES OPÉRATIONNELS

2018 : 21 projets pour 6M€ d'investissement au total

2019 (1) : 48 projets pour 52,6M€

2019 (2) : 14 projets pour 3,7M€

2020 : 49 projets pour 20,3M€

2021 (1) : 46 projets pour 13,1M€

2021 (2) : 38 projets pour 6,4M€.





Parmi les 216 projets du Contrat territorial d'Occitanie accompagnés sur le territoire nous pouvons noter :

- ◆ 51 rénovations de logements
- ◆ 39 rénovations énergétiques de bâtiments publics
- ◆ 27 projets d'aménagement d'espaces publics
- ◆ 20 projets dans les huit communes aux contrats bourg-centre validés
- ◆ 16 projets de nouveaux équipements sportifs, socio-culturels ou de santé
- ◆ 7 projets en lien avec le Grand Site Occitanie Millau-Roquefort-Sylvanès
- ◆ 7 projets portant sur l'alimentation
- ◆ 6 commerces de proximité
- ◆ 4 projets relevant de la Dotation innovation expérimentation (mobilité et alimentation durable).

Contrats bourgs-centres

Huit contrats bourgs-centres sont validés, sur les 18 communes éligibles : Belmont-sur-Rance, Camarès, Millau, Saint-Affrique, Saint-Rome-de-Tarn, Sévérac d'Aveyron, Salles-Curan, La Cavalerie (ces deux derniers validés en février 2021). Deux sont en cours de validation : Nant, Campagnac, et un en phase de réflexion : Saint-Sernin-sur-Rance.



CRTE

Le 20 décembre 2021, Richard Fiol a co-signé le Contrat de Relance et de la Transition écologique. Un contrat engagé dans le cadre du Plan de Relance du gouvernement qui a pour objectif d'accompagner et de mettre en oeuvre des projets contribuant à la transition écologique, économique, sociale et culturelle des territoires. Localement, un CRTE vise à regrouper les démarches contractuelles existantes sur un territoire. Ce contrat a été co-construit avec les Communautés de communes du SCoT Grands Causses et les services de l'Etat, en s'appuyant sur le projet de Charte 2022-2037 du Parc naturel régional des Grands Causses.



©Préfecture de l'Aveyron

FONDS EUROPÉENS LEADER : 24 PROJETS RETENUS

Soutenir les nouvelles dynamiques du milieu rural et le développement local, telle est la vocation des fonds européens Leader, dont le Parc des Grands Causses assure le pilotage. Les trois comités de programmation de 2021 ont permis de retenir 24 projets :

- ◆ Grands Causses Lévézou : mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial avec l'Apaba
- ◆ Communauté de communes Larzac Vallées : harmonisation de la Signalisation d'information locale
- ◆ Millau : création d'une médiation numérique pour le site archéologique de la Graufesenque
- ◆ Millau : programmation spectacle vivant des « Échappées » du Théâtre de la Maison du Peuple
- ◆ Communauté de communes Pays de Salars : parcours sportif à Salmiech
- ◆ Communauté de communes Pays de Salars : maîtrise d'œuvre pour la

construction d'une salle omnisports à Pont-de-Salars

- ◆ Coupiac : création d'une antenne de la maison de santé de Réquista
- ◆ Communauté de communes Millau Grands Causses : études de mobilités (PDIE/PMS)
- ◆ Syndicat mixte du Parc des Grands Causses : développement du service d'autopartage
- ◆ Apaba : approvisionnement en produits bio
- ◆ Communauté de communes Muse et Raspes du Tarn : Destination randonnée
- ◆ Camarès : opération cœur de village, aménagement de places et placettes
- ◆ Millau : aménagement de la place du Voultre
- ◆ Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac : maison d'assistante maternelle à Saint-Laurent d'Olt
- ◆ Saint-Rome-de-Tarn : salle des fêtes
- ◆ Association Pérail : actions de

communication autour du Pérail

- ◆ Communauté de communes des Grands Causses à l'Aubrac : valorisation de la Haute Vallée du Lot
- ◆ Communauté de communes Larzac et Vallées : création réseau de sentiers de randonnée
- ◆ Commune de Nant : opération cœur de village
- ◆ Commune de St Félix de Sorgues : opération cœur de village T1
- ◆ Syndicat mixte du PNRGC : tournée générale
- ◆ Mairie de Campagnac : création d'un espace mutualisé et d'une MSAP



L'ANIMATION LEADER SUR 2014-2021, C'EST :

93

DOSSIERS PROGRAMMÉS
AU 1^{ER} OCTOBRE DERNIER,
DONT 10 PRIVÉS

4,34M€

D'AIDES POUR UN
INVESTISSEMENT TOTAL
DE PLUS DE 26,6M€.



À SAVOIR

Changement dans l'équipe : depuis décembre, Julie Alinat a succédé à Audrey Puechbroussoux pour la gestion du programme Leader.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

« Vers un PAT Grands Causses Lézézou », déposé en 2019, a été co-construit par : la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, l'Apaba (association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron, les Loco-Motivés (association de vente en ligne de produits locaux) et le Parc naturel régional des Grands Causses.



Guide des circuits courts

Ses objectifs :

- ◆ le développement de filières locales émergentes (agriculture biologique, maraîchage, vente directe...) et d'outils de transformation collectifs
- ◆ l'amélioration de la distribution locale des produits agricoles, selon une logistique durable, en liaison avec les restaurations collectives (cantines, Ehpad...)
- ◆ l'accès de tous les enfants et aînés à des produits alimentaires qualitatifs et au « bien manger »
- ◆ la promotion des produits et de l'agriculture du territoire.

Au cours de 2021, un large éventail d'actions ont alimenté la mise en œuvre progressive du PAT.

Recruté pour six mois, un stagiaire a procédé à un état des lieux des solutions logistiques déjà existantes sur le territoire. Fruit de rencontres avec une rencontre d'une cinquantaine de producteurs et entreprises en lien avec les circuits-courts (restaurants, épiceries, grossistes, transporteurs), ce diagnostic s'est traduit par une cartographie de la logistique.

En avril, deux webinaires, accueillant chacun une trentaine de participants, ont porté sur :

- ◆ les enjeux logistiques, avec une intervention de la société de transports Galtier, le témoignage d'un producteur et une démonstration de l'outil Logicout qui calcule les coûts logistiques
- ◆ l'approvisionnement des professionnels en circuits courts, avec les témoignages d'un épicier, d'un restaurateur et d'un artisan.

Les animations techniques auprès des collectivités ont donné lieu à la visite de la cuisine des Terres rouges à

Belmont- sur-Rance, ainsi qu'à la réalisation d'états des lieux sur les communautés de communes Monts Rance & Rougier et Lézézou- Pareloup. Un diagnostic mené sur la commune de Saint-Affrique a été restitué. Un guide des circuits courts, à l'attention des professionnels a été réalisé.

Une formation sur le volet fiscal a été dispensée en février par un expert-comptable. L'accompagnement a porté plus spécialement sur la réponse aux appels à projets France Relance et la réalisation de dossiers de demande de subvention.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du sud-Aveyron a été reconnu, début mars, par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Grâce à cette officialisation, il a pu se positionner sur l'appel à projets « Consolidation des projets alimentaires territoriaux » de la Préfecture de Région Occitanie (dans le cadre du Plan de relance), dont il vient d'être désigné lauréat.

Le projet alimentaire territorial « Bien manger localement - bien produire localement », déposé en août 2021, mobilise les énergies et initiatives autour de la thématique de l'alimentation.

30 actions à mettre en œuvre sur 2 ans (2022-2023) par le Parc et 17 partenaires, autour de 3 thématiques : Bien produire localement / Bien manger localement / Animer – Sensibiliser

Un poste de chargé de mission Alimentation durable a été créé pour coordonner le Projet Alimentaire Territorial, piloter les actions portées par le Parc et accompagner les porteurs de projets du territoire.

Invitation visioconférences Edition 2021
Salon professionnel des circuits courts
"Produire et manger local de la ferme à la fourchette"

Une édition 2021 100% digitale !
Vous êtes producteurs et souhaitez vendre davantage localement ?
Vous êtes artisan, professionnel de la restauration ou épicerie et cherchez des produits locaux ?
Participez à la version dématérialisée du Salon professionnel des circuits courts 2021 !
Cette année nous vous proposons deux visioconférences pour découvrir les productions locales et échanger autour d'expériences de collaborations réussies.
Inscrivez-vous en ligne !
Inscriptions et renseignements :
Marianne Lhéry - 05.65.48.34.00 - m.lheroy@chambre-aveyron.chambre.fr ou Lisa Spéran - 05.65.48.31.22 - alimentations@aveyron-bio.fr

2 visioconférences au programme :

mardi 30 mars 2021 - 15h - 17h
Vendre & acheter en circuits courts, c'est possible !
- Ou trouver l'offre locale en circuits courts ?
- Témoignages d'une productrice, d'un artisan, d'un restaurateur et d'une pépinière d'épiceries.

mardi 6 avril 2021 - 15h - 17h
La logistique en circuits courts : quelles solutions existent ?
- Témoignages de deux expériences locales : l'entreprise Galtier & Nex productifs fermiers
- Démonstration de Logicout.

Salon professionnel des circuits courts
Edition 2021 - 100% digitale

2 webinaires au menu !

2 dates pour tous

mardi 27 mars 2021 : 15h - 17h
Vendre & acheter en circuits courts, c'est possible !

mardi 6 avril 2021 : 15h - 17h
La logistique en circuits courts : quelles solutions existent ?

BUDGET

507 259€

293 937€

financés par l'Europe



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

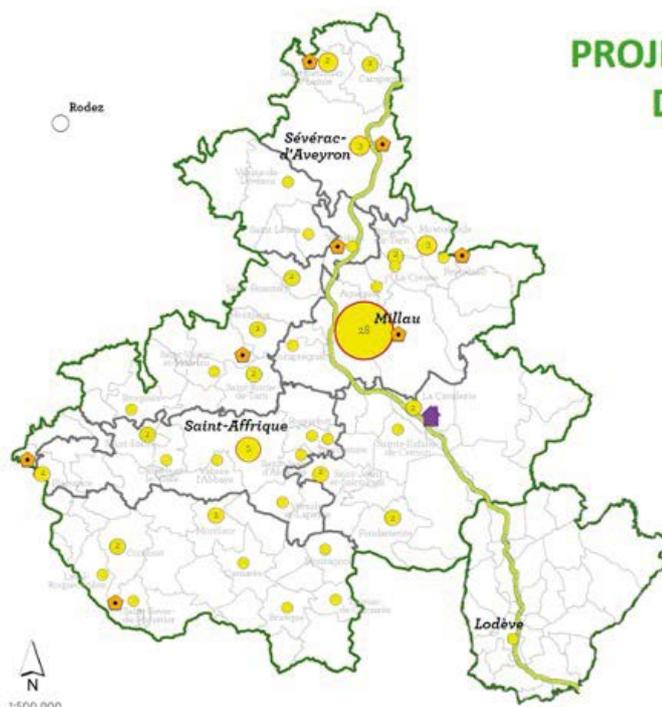
POUR UNE DYNAMIQUE D'ATTRACTIVITÉ

Depuis 2018 et l'obtention de l'appel à projets du Comité de Massif « Relever le défi démographique », le Parc naturel régional a mis en place une cellule d'accueil des nouveaux arrivants, animée par une chargée de mission. Cette cellule accompagne les nouveaux arrivants dans leur installation et leur projet de vie. Elle impulse une dynamique d'accueil et d'attractivité en lien avec les acteurs du territoire.

La cellule a accompagné 48 projets sur 2021.

Les requêtes les plus fréquentes des nouveaux arrivants portent, successivement, sur :

- ◆ la création de leur activité professionnelle, dans les domaines de l'agroalimentaire, l'apiculture, la transition écologique et le recyclage de matériaux, l'entrepreneuriat social et solidaire...
- ◆ la recherche de logement et de foncier
- ◆ la recherche de mises en réseau.



PROJETS ACCOMPAGNÉS DE 2019 A 2021

Projets de vie



Accompagnements approfondis

Projets structurants de territoire

Accompagnement à l'émergence de tiers-lieux

Accompagnement à l'émergence de logements passerelles

Communautés de communes

Périmètre du Parc régional des Grands Causses

Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses. Données PNDIC, service territorial innovation territoire. Estimation réalisée le 21 septembre 2022.



Ressources humaines - Attractivité

Dans le cadre de ce projet territorial piloté par l'Adefpat, le Parc appuie la communauté de communes Larzac Vallées pour la création d'un logement-passerelle à l'attention des nouveaux employés de la zone industrielle de La Cavalerie. Une fois la construction achevée, le règlement de gestion du logement sera défini dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Aide à l'émergence de tiers-lieux

Quatre communes, trois collectifs citoyens et deux porteurs de projet s'activent à la création de tiers-lieux. Les projets sont localisés sur les communes de La Bastide-Solages, Millau, Mostuéjols, Saint-Saturnin-de-Lenne, Saint-Sever-du-Moustier, Sévérac d'Aveyron, Verrières, Viala-du-Tarn. Espaces de travail et de sociabilité, mêlant services, produits locaux, activités socio-culturelles et éducation environnementale, les tiers-lieux correspondent à une nouvelle attente sociétale des habitants. Ils contribuent ainsi à la dynamique d'attractivité du territoire.

Culture de l'accueil, accueil culturel

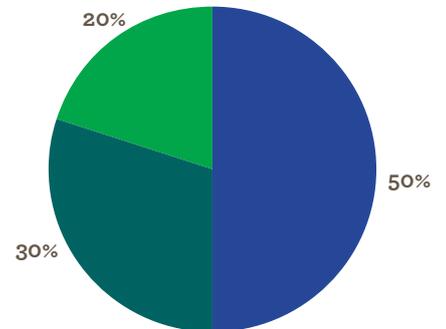
- ♦ « L'hiver aussi », une exposition de portraits photographiques (Grégoire Zivanovic) et sonores (Radio Larzac) de nouveaux arrivants, présentée à la médiathèque de Camarès en septembre et à celle du Cantou d'Arviu en octobre.
- ♦ « Apéro-tchatche » au Bar de la Muse de Saint-Beauzély, le 19 novembre, sur le thème des apports des nouveaux arrivants aux territoires ruraux, dans le cadre des soirées concerts « Tournée générale » organisées par le Parc.
- ♦ « Ciné-débats culture de l'accueil » autour du documentaire « Elles vivent ici » de Josette Hart et Jean Milleville, le 15 septembre à Saint-Rome-de-Tarn, le 22 septembre à Camarès, 13 octobre à Arviu, dans le cadre de la programmation « Tournée générale ».



BUDGET

104 160€

FINANCEMENT



SÉMINAIRE À MONTLAUR

Le Parc a choisi le village de Montlaur pour organiser, le 21 octobre, un séminaire rassemblant des élus et techniciens des communautés de communes sud-aveyronnaises, autour de l'accueil des nouveaux arrivants. Cette journée de travail, avec présentation des enjeux de l'attractivité et partage d'expériences lors d'ateliers, a mis en lumière l'importance d'une vraie coordination pour détecter les nouveaux arrivants et les accompagner dans leur projet de vie.

CULTURE ET PATRIMOINE

UN PATRIMOINE QUI S'INTERPRÈTE

Douze communes se sont rapprochées du Parc des Grands Causses pour la réalisation de panneaux et/ou de circuits d'interprétation patrimoniale : Combret-sur-Rance, Compeyre, Comprégnac, Millau, Mostuéjols, Nant, Rivière-sur-Tarn, Saint-Beauzély, Saint-Laurent-du-Lévézou, Saint-Saturnin-de-Lenne, Saint-Semin-sur-Rance, Vabres-l'Abbaye.

Au gré des rencontres de travail, les projets se précisent pour plusieurs d'entre elles et des partenariats vont se concrétiser en 2022.

Deux opérations ont été menées plus avant :

- ♦ des panneaux d'interprétation des ouvrages hydroélectriques du complexe du Pouget, en partenariat avec EDF
- ♦ le circuit du Rougier, en collaboration avec la communauté de communes Monts Rance et Rougier.

Ce mobilier d'interprétation, sobre et qualitatif, est bien intégré paysagèrement et garantit une cohérence en matière d'information patrimoniale sur l'ensemble du territoire du Parc.

Deux projets portés par la commune de Saint-Izaire ont donné lieu à des réunions de travail avec plusieurs élus municipaux :

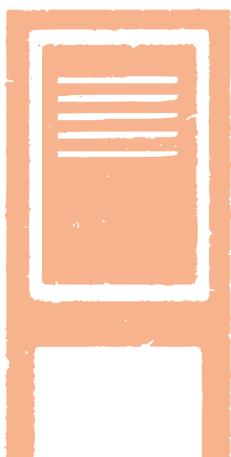
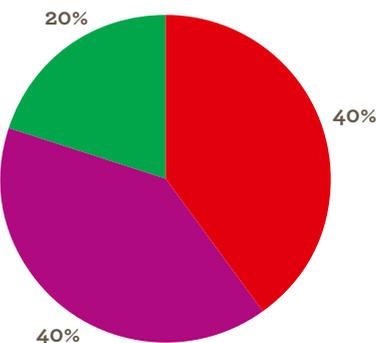
- ♦ l'aménagement d'une maison du XIV^e siècle, pour l'accueil de statues-menhirs originales des Ardalies
- ♦ la restauration et le réaménagement des salles du château, au stade de la réflexion.



BUDGET 2020-2021

135 000€

FINANCEMENT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





ITINÉRAIRE ARTISTIQUE À BELMONT-SUR-RANCE



Un contact a été tissé avec l'association des Nouveaux Troubadours, installée à Saint-Sever-du-Moustier, pour un projet d'itinéraire artistique. Le partenariat se finalise.

Le projet se présenterait sous la forme d'un circuit de randonnée familiale, découpé en tronçons dont chacun serait ponctué par l'œuvre d'un artiste différent, installée en plein air. Les plasticiens proviennent du répertoire de l'association, vouée à l'art brut, et ont déjà exposé au musée des Arts buissonniers de Saint-Sever.

Après définition de la méthodologie et du calendrier de travail, le projet doit se concrétiser au cours de cette année 2022.

BALADES NUMÉRIQUES : BIENTÔT 15 !



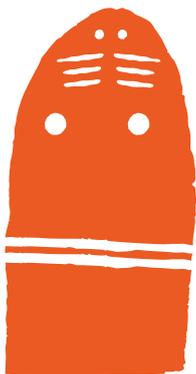
L'application mobile Balades Grands Causses va s'étoffer. Deux nouvelles balades numériques vont rejoindre en 2022 leurs consœurs, portant à quinze le nombre de parcours proposés.

Il s'agit des balades de Peyreleau et du Viala-du-Tarn.

Les balades numériques invitent à découvrir les villes et villages du sud-Aveyron sur un mode ludique et interactif, au gré d'un scénario et en compagnie de personnages fictifs. Elles sont agrémentées de jeux, de visites virtuelles, de vues 360°, d'animations.

Un travail de référencement va permettre de les retrouver également dans le site internet Rando Grands Causses, qui inventorie et décrit l'ensemble des randonnées existantes sur le territoire.

En 2022, un enjeu sera d'accentuer la visibilité de cette application mobile et d'en assurer la promotion, tant auprès des habitants que des visiteurs.



MAISON DES STATUES-MENHIRS : RÉDACTION DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL

Le projet de Maison des statues-menhirs entend valoriser ces stèles polymorphes, datant de la Préhistoire, dont bon nombre ont été trouvées au pays du Rance.

En 2021, plusieurs rencontres de préfiguration ont permis d'écrire, amender puis valider la première partie du Projet culturel et scientifique de la future Maison des statues-menhirs. Elle porte plus spécialement sur un diagnostic de l'existant et du territoire et sur la gouvernance du projet. Elle a été remise à la communauté de communes Monts Rance et Rougier.



« TOURNÉE GÉNÉRALE » !



Après une saison 2020 ajournée pour cause de pandémie, « Tournée générale » a repris à l'automne 2021 avec nombre d'artistes prévus l'année précédente.

Les restaurants de Plaisance et Campagnac, la ferme-auberge de La Cresse, le café-brasserie de Saint-Beauzély ont accueilli en moyenne plus de quarante personnes autour de concerts originaux et enthousiasmants.

« Tournée générale », programmation du Parc des Grands Causses, œuvre pour la démocratisation culturelle et le soutien aux commerces en milieu rural. Ces soirées musicales dans les estaminets des villages sont précédées par un « apéro-tchatche » sur des thématiques telles les espèces invasives, les mobilités douces, les énergies renouvelables, l'installation en agriculture paysanne, le Projet Alimentaire Territorial.

En 2022, changement de format ! « Tournée générale » se rendra dans les tiers-lieux qui essaient de plus en plus sur le territoire. A l'image de celui de Mostuéjols qui, déjà, a accueilli un récital fin septembre.



CONSEILS AUX PORTEURS DE PROJET CULTUREL

L'accompagnement Adefpat a touché à sa fin pour trois entités culturelles millavoises : les compagnies Retour d'Ulysse et Les Planches du Salut ont fondé l'association des Amis du Mas Razal (commune de Nant) afin d'y gérer et organiser une programmation culturelle. Music Son a identifié son nouveau local et préparé son déploiement économique. L'association Chakana, après renouvellement de son conseil d'administration, relance son projet de chapiteau en dur avec la Ville de Millau et propose une offre spécifique public empêché.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des acteurs culturels, porteurs de projets territoriaux, parmi lesquels : les conteuses Charlotte Simonot (conseil, accompagnement et programmation) et Corinne Blayac (programmation), la compagnie Veilleuse de Phare, la compagnie Fusible (retour sur la création du spectacle « Païens »), la compagnie Fontaine aux images (partenariat dans le cadre de l'opération Transat avec le Ministère de la Culture), Monique Sabatier, conseillère pédagogique de l'Éducation nationale, et Mme Sarrouy, représentante du collectif d'associations de la Communauté de communes Larzac Vallées.

— 20 —
PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNÉS EN 2021

PARTENARIATS

◆ **L'accompagnement Adefpat a commencé** autour des enjeux de liens sociaux, de mixité sociale, d'action intergénérationnelles, de multiplicité des services, de faire ensemble, de diffusion culturelle. Huit structures situées à La Bastide-Solages, Millau, Mostuéjols, Saint-Saturin-de-Lenne, Saint-Sever-du-Moustier, Sévérac d'Aveyron, Verrières, Viala-du-Tarn sont intégrées dans cette première démarche collective.

◆ **Les Escapades du Théâtre de la Maison du Peuple** : le Parc poursuit son partenariat auprès des actions de décentralisation de spectacles menées par le théâtre municipal de Millau.

◆ **Festival Les Givrées** : le Parc est partenaire de ce fest'hivernal de chanson française de la Maison du Peuple, tant sur les dates décentralisées dans les villages du sud-Aveyron que sur le volet écocitoyen de la manifestation, notamment autour des questions de mobilité. En outre, le festival fera l'objet de la première présentation publique du projet de saynète artistique écomobile ! Ce projet est en cours de co-production avec l'artiste René Molinier alias "Renèze".

◆ **Convention territoriale globale** : le Parc a participé aux réunions de diagnostic des communautés de communes Monts Rance & Rougier et Larzac Vallées, sur les volets éducatif et culturel.

◆ **Berger des sons** : un partenariat a été engagé autour de ce projet de collecte d'histoires, de contes et musiques traditionnelles, avec l'Espace européen de Conques et Le Saloir de Roquefort.

◆ **Projet « Marcher debout »** : une rencontre a eu lieu avec les porteurs de ce projet d'itinéraire de randonnée entre la grotte Chauvet et celle de Lascaux, qui ferait étape dans les Grands Causses. Objectif : identifier les haltes culturelles.



TOURISME DURABLE

L'APPEL À PROJETS DE L'ADEME REMPORTE

Le Parc des Grands Causses, en liaison avec son homologue de l'Aubrac et la CCI Aveyron, a remporté l'appel à projets « Fonds Tourisme durable » de l'ADEME Occitanie.

Un fonds de 20 000€, attribué dans cadre de France Relance, lui permet d'accompagner a minima dix restaurateurs et dix hébergeurs touristiques dans la transition écologique de leur établissement et dans l'adoption de pratiques durables : maîtrise des consommations, valorisation des biodéchets, meilleur ancrage dans la chaîne de valeur locale. Le repérage des établissements a porté sur le territoire du Parc des Grands Causses élargi au PETR Lévézou et sur celui du Parc de l'Aubrac.

Dès ce printemps, le Parc a mis en œuvre les démarches suivantes, auprès des prestataires retenus :

- ♦ diagnostic préalable
- ♦ définition d'un plan d'actions
- ♦ choix des investissements, formations et actions de communication pertinents pour atteindre les objectifs visés
- ♦ accompagnement de l'établissement pour le dépôt de dossier
- ♦ réalisation du diagnostic final et bilan de l'opération.

A la fin 2021, douze audits ont été réalisés. L'opération se poursuit en cette année 2022.

BUDGET

32 150€

FINANCEMENT



PÔLE DE PLEINE NATURE

Achèvement du Pôle de pleine nature Grands Causses Lévézou.

Enclenché en 2017, suite à l'appel à projet massif central, le PPN a pour vocation de valoriser le potentiel du territoire en matière d'activité de pleine nature.

COÛT TOTAL ENGAGÉ

2 217 763€



**Aménagements
Destination pêche
Grands Causses Lévézou**

BUDGET

278 620€



601 606,30 €



23 000 €



231 541 €



137 868 €

Autres cofinanceurs

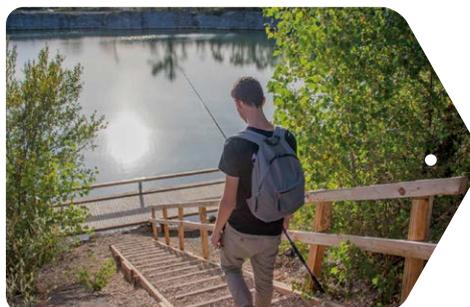
95 755 €

Autofinancement (publics et privés)

1 089 770 €

24

**PROJETS ACCOMPAGNÉS SUR
LE TERRITOIRE DU PARC ET DU
PETR DU LÉVÉZOU : Tourisme
équestre, trail, VTT (dont VTTae),
Gravel, pêche, nautisme et activités
aquatiques**



Au 31/12/2021. D'autres projets seront comptabilisés en 2022

Développement de l'offre trail et VTT sur le territoire du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons et des Monts, Rance et Rougier

BUDGET

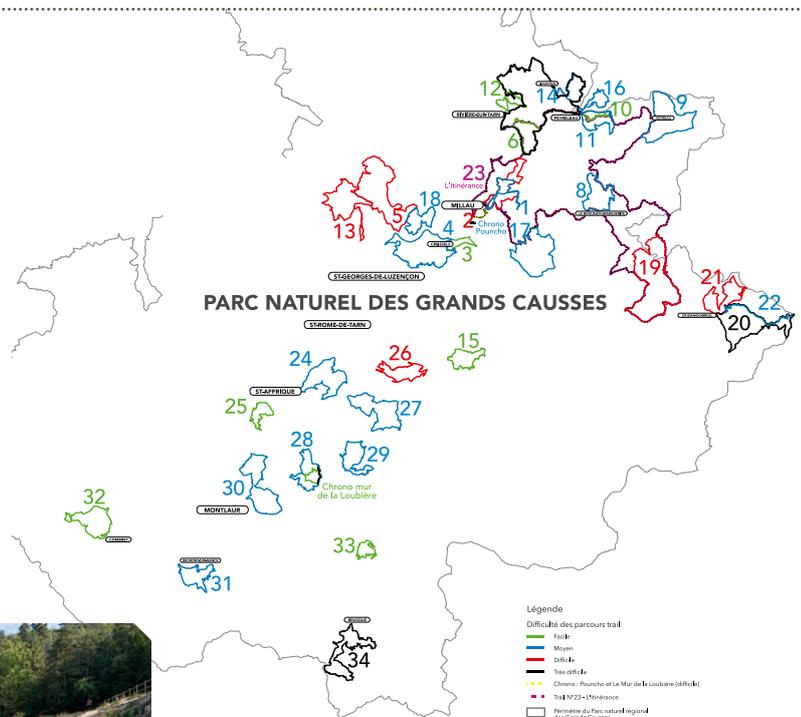
88 450€



Aménagement de la base nautique de la Roque Communauté de Communes Larzac et Vallées

BUDGET

327 294€



Légende
 Difficulté des parcours trail
 Facile
 Moyen
 Difficile
 Lieu-dit de
 Chrono : Pouchou et Le Mur de Laoubière (difficile)
 Trail N°23 - Minervaise
 Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses

LES PARCS VUS PAR LEURS VISITEURS



Vous passez vos vacances dans un parc naturel mais... le saviez-vous ?

Le Comité Régional du Tourisme Occitanie a lancé en début d'année 2021 une enquête auprès des visiteurs, au moyen d'un sondage en ligne. Objectif : connaître la perception des parcs naturels de l'Occitanie par les touristes et leurs exigences vis-à-vis de ces territoires. Riche de 32 questions, ce questionnaire aborde plus spécialement les thématiques suivantes :

- ◆ l'expérience client et les motivations du séjour dans les parcs d'Occitanie
- ◆ la perception des parcs naturels comme destination de vacances
- ◆ la valeur ajoutée d'un parc naturel comme destination de vacances
- ◆ la connaissance des parcs d'Occitanie
- ◆ l'image de l'Occitanie au regard de la qualité de son environnement naturel
- ◆ les parcs d'Occitanie et le tourisme durable
- ◆ les attentes des visiteurs pour améliorer leur séjour dans un parc naturel.

BUDGET

14 580€

FINANCEMENT

Ce questionnaire a révélé plusieurs enseignements dont voici une synthèse :

- ◆ les parcs naturels constituent une vraie destination en toutes saisons, parcs de montagne inclus.
- ◆ les visiteurs y trouvent une nature protégée, loin du tourisme de masse, en lien avec l'évolution de leurs attentes.
- ◆ les visiteurs sont sensibles aux enjeux du tourisme durable et, a priori, fidèles à la marque « Parcs » pour leurs temps de loisirs comme de séjours.
- ◆ les visiteurs témoignent d'une vraie satisfaction et recommandent de venir en vacances dans un parc naturel d'Occitanie.
- ◆ leur image des Parcs est en cohérence avec ceux de l'Occitanie : des parcs naturels contributeurs de la qualité environnementale.



RANDONNÉE : À GRANDS PAS !

Rando Grands Causses, l'appli à la pointe

Aérée comme les grands espaces caussenards, intuitive au possible : la V3 de Rando Grands Causses, site web et appli mobile, est opérationnelle depuis mai. Elle est développée en Mobil-First pour une version PWA. Précisons, pour nos lecteurs non-geeks : Progressive Web App. La PWA apporte une fluidité d'utilisation identique sur ordinateur et sur smartphone, une navigation plus intuitive, un chargement plus rapide des pages. L'appli mobile est synchronisée en temps réel pour accueillir les nouvelles randonnées publiées sur le site web rando.parc-grands-causses.fr

Le Parc naturel régional des Grands Causses est l'un des premiers à déployer cette V3 sur son guide digital de randonnées, avec le Parc national des Écrins.

RANDO
GRANDS CAUSSES



GEOTREK

LA PLATEFORME D'ADMINISTRATION
DE RANDO GRANDS CAUSSES,
C'EST, FIN 2021 :



Tous les parcours sont partagés automatiquement sur IGNrando, Cirkwi, les sites web des offices de tourisme Larzac Vallées et, nouveauté 2021, Monts Rance & Rougier.

Le Parc a assuré la formation de bénévoles, associatifs, randonneurs ou employés des communautés de communes à l'utilisation de la plateforme Geotrek, pour une gestion partagée du réseau de sentiers. Il apporte une assistance au parc naturel régional de l'Aubrac pour la mise en place de son Geotrek (outil partagé). On recense à ce jour 165 utilisateurs de la plateforme Geotrek-Admin Aubrac-Grands Causses, dont 125 utilisateurs actifs en 2021. L'année 2022 verra l'intégration des derniers itinéraires de randonnée du Millavois, de ceux du Sévérageais et du Lévézou, ainsi que le début de la saisie d'autres activités de pleine nature telles que le vol libre et l'escalade.

1 319,5 KM
DE PARCOURS SUPPLÉMENTAIRES
saisis dans la base de données

4 206,1 KM
D'ITINÉRAIRES AU TOTAL

3 193,8 KM
DE RÉSEAUX BALISÉS et utilisés
pour la randonnée multipratiques
(pédestre, cycliste, équestre, canoë-kayak,
trail, gravel...)

320 ITINÉRAIRES
DÉCRITS EN FRANÇAIS
(+85 par rapport à 2020)

124 ITINÉRAIRES
DÉCRITS ÉGALEMENT EN ANGLAIS

360 POINTS D'INTÉRÊTS
LIÉS À CES ITINÉRAIRES ET DÉCRITS SPÉCIALEMENT



©Exo Dams





GRANDS CAUSSES ESPACE TRAIL



Le Grands Causses Espace Trail, c'est tout bonnement l'un des plus vastes spots de France pour le running de pleine nature.

En juin, 12 circuits ont été balisés sur le versant ouest du Parc et s'ajoutent aux parcours du Millavois et des Grands Causses, emblématisés par le festival trail des Templiers. Le Grands Causses Espace Trail couvre désormais tout le sud-Aveyron, avec 35 circuits représentant au cumul 750km de sentiers balisés. Son financement s'inscrit dans le cadre du Pôle Pleine Nature animé par le Parc naturel régional, également partenaire des Templiers pour la promotion de cet espace grandeur nature. Chrono, classique ou itinérance : tous les formats de trail existent sur le Grands Causses Espace Trail. Les parcours sont consultables sur l'appli mobile et site web Rando Grands Causses.



©Gilles Bertrand



AU SALON DES TEMPLIERS

C'est avec un stand de toute beauté, éterné par la circonstance, que le Parc des Grands Causses a assuré la promotion du Grands Causses Espace Trail sur le Salon des Templiers, lors du grand festival du trail qui s'est déroulé du 24 au 27 octobre.



AU PARADIS DU GRAVEL

*En 2021, les Grands Causses sont devenus terre de gravel !
Le gravel, c'est un vélo polyvalent et ludique de plus en plus en vogue auprès des bikers. Avec son guidon évasé, son tube horizontal incliné, ses pneus à section large, il essaime progressivement sur les sentiers et les routes du territoire. Ce n'est pas pour rien. Si le gravel possède une grande adhérence, le Parc des Grands Causses, lui, a témoigné d'une totale adhésion à ce vélo mixte que lui a présenté la société Wish One. Au point de passer toutes les vitesses pour devenir une destination gravel de rêve !*

Dès février, une dizaine de circuits gravel, couvrant **300km de parcours**, ont été repérés pour homologation. Début avril, la marque de gravel **Wish One** a procédé à des prises de vue pour une communication nationale dans la presse spécialisée et sur les réseaux sociaux.

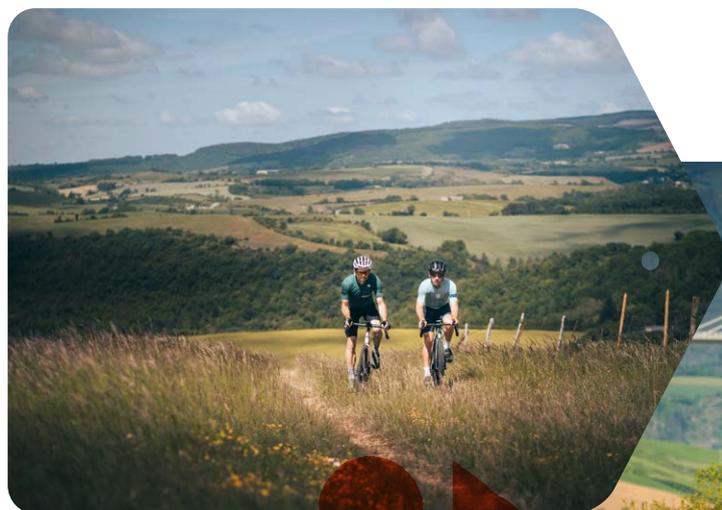
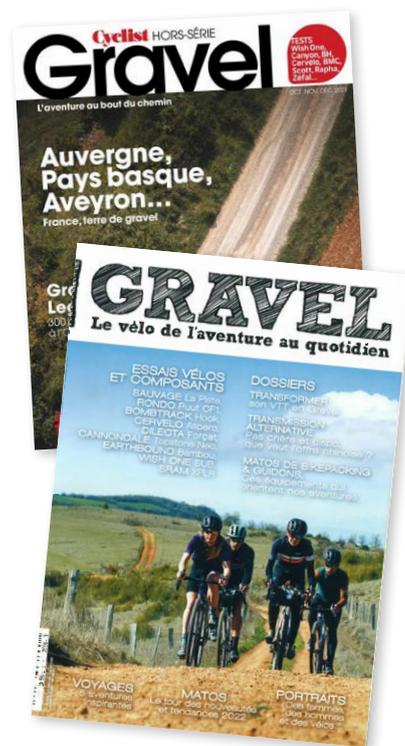
Sous l'impulsion du **Parc** et de la **communauté de communes Millau Grands Causses**, la société Wish One, fondée par un tandem aveyronnais, va installer son atelier de fabrication gravel au pied du Viaduc de Millau, sur l'aire des Cazalous. Dans la continuité, un vaste projet de pôle dédié aux bikers est porté par la communauté de communes sur cet espace délaissé depuis cinq ans.

En juin, un spot promotionnel de trois minutes a été diffusé sur la toile, notamment auprès des médias spécialisés en ligne. Quatre riders chevronnés y sillonnent le sud-Aveyron, du causse Noir au Rougier et de La Couvertoirade à Sévérac, en mode sportif ou en mode bikepacking avec pause dégustation. En 180 secondes, ce film met en évidence le caractère idéal des Grands Causses pour la pratique du Gravel : de larges pistes roulantes, des paysages majestueux et quelques bonnes raisons gustatives de mettre pied à terre.

Les 18 et 19 juin, à La Cavalerie, le Parc naturel régional et la société Wish One ont proposé à chacun de tester le gravel bike sur une boucle de 5km. L'initiative a recueilli un réel succès auprès des cyclistes, clubs et habitants. Ce week-end dédié au gravel devrait être reconduit dans une autre commune du Parc.

Du 25 au 27 juin, la destination « **Grands Causses Terre de Gravel** » a bénéficié d'un bel éclairage au festival Nature Is Bike d'Angers, où la société Wish One ainsi qu'un hébergeur ont été les ambassadeurs du territoire.

A l'automne, les revues spécialisées « Cycliste magazine » et « Vélo vert » ont consacré plusieurs pages de leur hors-série respectif aux joies du gravel dans les Grands Causses. Et puis, le 9 octobre, l'émission « **Échappées belles** » de France 5 a consacré plusieurs minutes au gravel sur les Grands Causses. Un reportage qui a visiblement retenu l'attention des sportifs : lors du festival trail des Templiers, bon nombre de participants y ont fait allusion sur le stand du Parc !





SENTIERS : LES AGENTS À PIED D'ŒUVRE

- ◆ Saint-Victor-et-Melviu : ouverture et sécurisation des jonctions vers Saint-Rome-de-Tarn et Les Costes-Gozon.
 - ◆ Saint-Rome-de-Tarn : ouverture et sécurisations de jonctions vers Saint-Victor.
 - ◆ Montjoux : réouverture de chemins ruraux, sécurisation du tracé afin d'éviter un passage du GR736 en propriété privée.
 - ◆ Lestrade-et-Thouels : ouverture de la liaison entre Brousse-le-Château et Lestrade.
 - ◆ Communauté de communes Muse et Rases du Tarn : maîtrise d'œuvre de travaux engagée sur les communes, repérage de terrain pour la signalétique du réseau de sentiers.
 - ◆ Castelnau-Pégayrols : installation de passages canadiens pour concilier usages pastoraux et pratiques de randonnées.
 - ◆ Communauté de communes Des Causses à l'Aubrac : en haute vallée du Lot, travaux d'aménagement, sécurisation de passages dangereux avec marches et mains courantes.
 - ◆ Communauté de communes Roquefort Saint-Affricain Sept Vallons : création de circuits trail (4e tranche). Début de la création de circuits VTT dans le cadre du Pôle Pleine Nature.
 - ◆ Communauté de communes Larzac Vallées : initiation de nouveaux bénévoles associatifs au balisage (2e tranche).
 - ◆ Communauté de communes Monts Rance et Rougier : initiation de nouveaux bénévoles au balisage (2e tranche), création de circuits trail.
 - ◆ Communauté de communes Millau Grands Causses : poursuite du diagnostic, avec relevés GPS sur le terrain, et des rencontres avec les communes. Un travail orchestré avec les techniciens de la Communauté, du Département (PDIPR) et du Parc.
- Les négociations foncières se poursuivent pour obtenir un accord écrit des propriétaires concernés par le passage du réseau de sentiers sur leur terrain. Les communes peuvent ensuite délibérer pour demander au Département l'inscription de l'ensemble du réseau au PDIPR, plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.



PLAN PLURIANNUEL D'ENTRETIEN DES SENTIERS AVEC LES COLLECTIVITÉS

En 2021, de nouvelles conventions ont été signées avec :

- la Communauté de communes Monts Rance et Rougier (2021-2026)
- la Communauté de communes Roquefort Saint-Affricain Sept Vallons (2022-2026)
- la Communauté de communes Larzac Vallées (2022-2026)
- la Communauté de communes Millau Grands Causses (2022-2026)
- la commune de Saint-Félix-de-Sorgues (2022-2026)
- la commune de Saint-Georges-de-Luzençon (2022-2026).

Des conventions avec les communes de Brousse-le-Château et La Cresse sont en cours (2020-2022).

LES AGENTS D'ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL

06 71 10 47 35
eer@parc-grands-causses.fr



DANIEL COLIN



ANTHONY PUECH



LIONEL FERAL



ANTOINE RICARD

336
JOURNÉES / AN

94 080 €
DE FRAIS ENGAGÉS
par les communautés de communes
et les communes pour les missions
d'entretien pluriannuelles



UNE CAMPAGNE EN FAVEUR DES PARCS NATURELS D'OCCITANIE

Dans la dynamique de la campagne digitale et sociale « Fabuleux Voyages », une campagne digitale et social media a été lancée du 20 au 25 octobre 2021 par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie afin de promouvoir les 8 parcs naturels régionaux, 2 parcs nationaux et le parc marin d'Occitanie. Une campagne de notoriété vidéo Ads Youtube, Facebook & Instagram, aux résultats prometteurs :

3,5 personnes touchées

9M d'impressions

13 000 clics générés

Plus de 1,5M de vues de vidéos



BUDGET

41 000€

FINANCEMENT





LE GR®736 « VALLÉE ET GORGES DU TARN »

L'itinérance « Au fil du Tarn » ? Appelez-la désormais le GR®736 « Vallée et Gorges du Tarn » ! Car fin 2020-début 2021, elle a obtenu son homologation par la Fédération française de randonnée pédestre.

Une avancée à pas de géant pour ce projet de randonnée au long cours qui va relier le Mont Lozère à Albi en suivant les méandres de la rivière Tarn, d'amont en aval. Le pilotage en est assuré par le Parc des Grands Causses en liaison avec les trois départements et toutes les communes traversées. État, Région et Feder participent au comité de programmation. L'itinérance sera praticable en modes pédestre, VYY, nautique, trail et vraisemblablement gravel. Les communes ont délégué au Syndicat mixte du Parc et à ses équipes (agents d'entretien de l'espace rural, chargés de mission) l'ouverture des sentiers, le balisage, la signalétique, la réalisation de panneaux d'interprétation, l'aménagement des embarcadères et la communication. L'homologation comme GR®736 va garantir à l'itinérance une vraie visibilité, tant sur le terrain, avec un balisage national, que sur les outils promotionnels de la Fédération (topo-guides, site web...).

En 2021, l'itinérance a fait du chemin :

- ◆ choix définitif du tracé et début des inscriptions au PDIPR pour pérenniser les chemins utilisés
- ◆ travaux de sécurisation du tracé par les agents du Parc
- ◆ lancement des contenus vidéos pour la promotion du GR®736 (conception AnderanderA)
- ◆ partenariat avec des événements sportifs tels la Tarn Water Race
- ◆ aide à la création d'une fonction réceptive via l'association
- ◆ lancement du design du mobilier (conception Carré de Vie)

MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION

1 589 726 €



163 803 €



74 488 €



60 000 €



10 125 €

CD 48 - CD 81

9 000 €

Total Aides Publiques

317 416 €

Autofinancement

116 608 €

TOTAL RESSOURCES

434 024 €



©Exo Dams



AU FIL DU TARN... DES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR LE GR®736

- *Communauté de communes Millau Grands Causses : sécurisation du tracé sur les communes de Peyreleau, Mostuéjols, Creissels et Saint-Georges-de-Luzençon.*
- *Saint-Rome-de-Tarn : sécurisation du tracé, notamment dans la montée du Rec de Grane en direction de Montjoux et du Viala-du-Tarn.*
- *Viala-du-Tarn : sécurisation du tracé, notamment en direction de Pinet.*
- *Le Truel : réalisation d'une calade rurale et d'un terrassement pour sécuriser le tracé en supprimant des zones d'érosion.*
- *Ayssènes : sécurisation du tracé par l'ouverture d'un chemin rural et l'arrêt de l'érosion sous le roc Saint-Jean.*
- *Broquiès : sécurisation du tracé.*
- *Brousse-le-Château : continuation des travaux de sécurisation, notamment dans la descente de la Colombie.*
- *Lozère, Communauté de communes Gorges, Causses, Cévennes : travaux de mise en sécurité*
- *Tarn : Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vallée du Tarn*



LA VIE INSTITUTIONNELLE



Directeur général des services
FLORENT TARRISSE
05 65 61 43 52 - 06 70 30 24 31
florent.tarrisse@parc-grands-causses.fr



CORENTIN BOYER
Chargé de mission communication
05 65 61 43 13 - 06 79 16 13 69
corentin.boyer@parc-grands-causses.fr

ON EN A PARLÉ!



6 TOURNAGES

FRANCE 3
Reportage opération photovoltaïque toits publics
Reportage rencontres TEPOS

FRANCE 5
Émission Échappées belles Larzac : Grands Causses Terre de Gravel & Grands Causses cinéma

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ
Film Défi familles à biodiversité positive

TIMIT PRODUCTION
Film rencontres TEPOS

ANTONIN BIEZ FOCAL 77 - WISH ONE
Film Grands Causses Terre de Gravel

Le Parc part en live!

À l'occasion des 11^{ème} rencontres TEPOS, le Parc a une fois de plus expérimenté : retransmissions en live des plénières d'ouverture et de clôture assurées par Seize Neuf production.



PRESSE ÉCRITE

Midi Libre
Le progrès saint-affricain
Centre Presse Millavois.com
Journal de Millau
Vélo Vert magazine
Cyclist magazine

4 SHOOTINGS PHOTOS

TRAIL
Gilles Bertrand & Greg Alric

PÊCHE
Anthony Boyer scarna pictures

GRAVEL
Wish One

TEPOS
Millau Communication



9 NEWSLETTERS ENVOYÉES
54 sujets traités
1 mailing spécial rencontres TEPOS



Faire rayonner nos sports grandeur nature

Offrir une meilleure visibilité aux activités de pleine nature des Grands Causses : une première étape a été franchie avec la création de 2 marques de destination trail et gravel, réalisées en partenariat avec Gilles Bertrand fondateur du Festival des Templiers, la marque Wish One et les Offices de Tourisme du pôle de pleine nature Grands Causses - Lévézou.



TERRE DE GRAVEL SUR

f 950 ABONNÉS

📷 376 ABONNÉS



GRANDS CAUSSES ESPACE TRAIL SUR

f 4 100 ABONNÉS

📷 445 ABONNÉS

TEMPS FORTS 2021

Agnès Langevine lance Rénov'Occitanie

Après l'annonce en décembre 2020 par la Présidente de la Région, Carole Delga, de l'ouverture d'un guichet Rénov'Occitanie à Millau, c'est Agnès Langevine, vice-présidente de la Région en charge de la transition écologique, qui a présenté le dispositif le 12 janvier en sud-Aveyron.

Plus exactement : à Sévérac, localité choisie doublement à dessein. D'abord parce qu'elle se situe dans le Parc des Grands Causses et à proximité du parc naturel régional de l'Aubrac. Ensuite, parce que les techniciens du Parc ont accompagné, sur la commune, une opération exemplaire : la rénovation énergétique de la copropriété Aubrac-Lévézou, qui comprend 30 logements.

Agnès Langevine a mis en exergue la dynamique de la rénovation énergétique, en matière d'économie et d'emplois d'une part, de contribution à la lutte contre le changement climatique d'autre part.



Rencontres Tepos Paroles énergisantes

C'est dans un Théâtre de la Maison du Peuple comble que se sont ouvertes, le 29 septembre à Millau, les rencontres TEPOS organisées par le Parc des Grands Causses.

Un passage de relais symbolique a eu lieu entre Gérard Daboulet, maire de la commune nouvelle du Mené (Côtes d'Armor) qui a accueilli l'édition 2020, et Emmanuelle Gazel, maire de Millau.

« Recevoir ces journées TEPOS a vraiment du sens », a souligné l'édile millavoise. « Millau a la volonté de rester précurseur pour les changements de pratiques et l'innovation territoriale, pour bâtir ensemble un monde plus respectueux des hommes et de l'environnement. »

Président du Parc naturel régional, Richard Fiol a évoqué l'ensemble des documents de planification réalisés par ses équipes, soulignant qu'ils participent d'une « stratégie globale, en association avec tous les acteurs du territoire, pour qu'une autre vie s'invente ici ».

Les co-présidents du CLER - réseau pour la transition énergétique, Jean-Pierre Goudard et Julien Robillard, ont pris la parole à leur tour. Le premier pour rappeler la lutte du Larzac et observer : « C'est en toute logique que le Parc des Grands Causses a fait grande cause de son environnement ». Le second pour souligner l'exigence constante du CLER de « bâtir un monde qui conserve une bonne qualité de vie, en vivant dans les limites de la planète et d'un pacte social forgé par notre histoire ».

Référente énergie du Parc, l'élue millavoise Séverine Peyretout a mis en exergue l'ambition du Parc des Grands Causses de devenir territoire à énergie positive dès 2023, puis d'être solidaire et contributeur des objectifs régionaux et nationaux.

Une intervention de José Bové a précédé les tables rondes et a donné matière à réflexion. Pointant les contradictions de l'État en matière d'énergies renouvelables, l'ancien eurodéputé a souligné notamment : « Aujourd'hui, le seul endroit où il y a des avancées, ce sont les territoires. »



“ La mixité des modes de travail et l’alternance présentiel/distanciel n’ont pas altéré l’activité et la cohésion du pôle. L’agent de prévention a veillé à la mise en application des mesures pour stopper la propagation du virus. Malgré ce, douze agents ont été en arrêts de travail dont sept suite à une infection COVID.

Début 2021, la maison de la Région a quitté le rez-de-chaussée du bâtiment et le Guichet Unique pour la Rénovation Énergétique a pris sa place.

L’année 2021 est marquée par de nombreux mouvements de personnel :

- Au 01/02/2021, Corentin Boyer a été recruté pour remplacer à la communication Nadège Grimal partie au 31/01/2021 après 9 années de services.
- Après 26 années, Nicole Costecalde, agent d’accueil, a pris sa retraite au 31/03/2021. Elle a été remplacée dès le 1^{er} avril 2021 par Sylvie Sere, déjà en activité partielle au SPANC.
- Dès le 17/05/2021 Antoine Ricard et, un emploi saisonnier de 3 mois ont renforcé l’équipe d’agents d’entretien de l’espace rural.
- Pour la cellule énergie, ont été recrutés :
 - Romain Muths au 15/02/2021 et Anne-Marie Landès au 8/03/2021 pour trois ans
 - Nizar Zouaoui sur 1 mois pour les rencontres « Territoire à énergie positive »
 - Imane Zoumhane au 15/11/2021 et Johanna Grazide au 1/12/2021 toutes deux jusqu’au 30/09/2023
- Audrey Puechbroussoux en détachement depuis le 1/12/2021 porte le « Projet Alimentaire de Territoire ». Pour la remplacer sur la gestion LEADER, Julie Alinat a été recrutée au 22/11/2021.
- Au 31/12/2021, deux départs : Naïma Catz chargée de mission Inondations et Edwige Boutet chargée de mission mobilité.

Particulièrement en 2021, de nombreux stagiaires étudiants sont venus enrichir l’équipe.

L’effectif du Parc s’accroît. Il contribue à densifier l’activité générale et à diversifier le plan d’actions.

La charge du pôle SGL se trouve amplifiée sur l’ensemble de ses missions transverses.



Directrice générale adjointe
MARIE-LAURE GUIBERT

05 65 61 43 53

marielaure.guibert@parc-grands-causses.fr

POLE SECRETARIAT GENERAL & LOGISTIQUE



MARYLINE AUZUECH

Agent d’accueil
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr



MARIE-JOSÉ CAMBEFORT

Assistante de gestion comptable
05 65 61 43 54
marie-jo.cambefort@parc-grands-causses.fr



ISABELLE FAVIER

Secrétaire de direction
05 65 61 43 52
isabelle.favier@parc-grands-causses.fr



MARC DELMAS

Gestionnaire administratif et financier
05 65 61 46 68
marc.delmas@parc-grands-causses.fr



JEAN-LOUIS POLYCARPE

Référent technique
Assistant de prévention
05 65 61 43 58 - 06 17 89 28 50
jean-louis.polycarpe@parc-grands-causses.fr



SYLVIE SERRE

Agent d’accueil
05 65 61 43 14
info@parc-grands-causses.fr

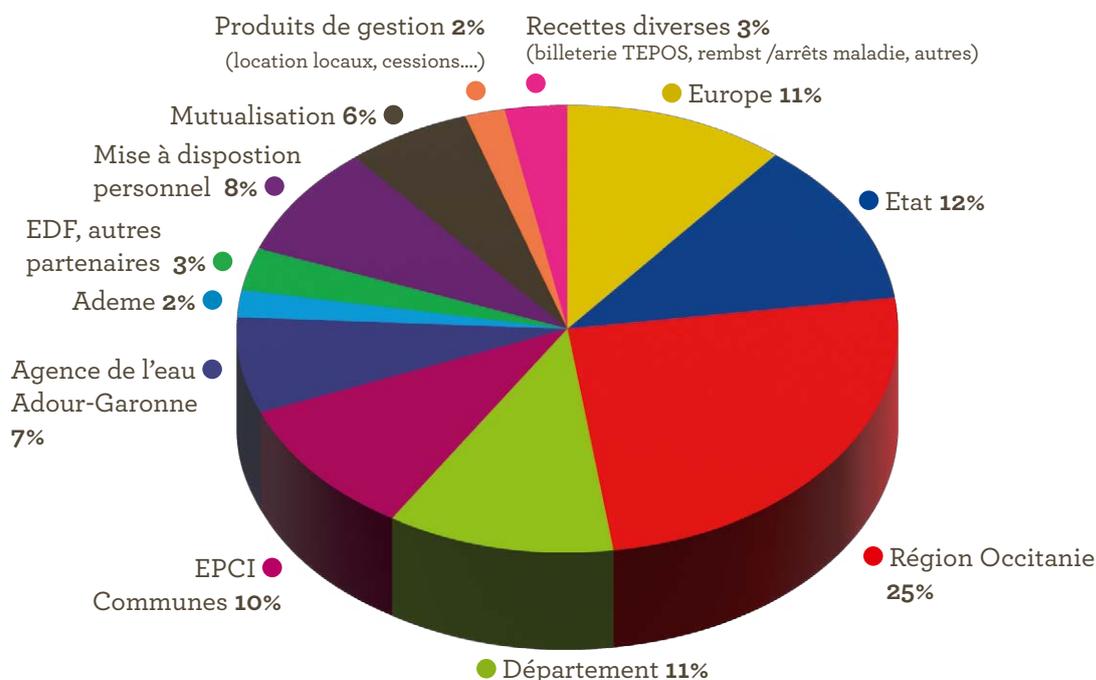
LES DONNÉES FINANCIÈRES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	PROGRAMME D' ACTIONS	STRUCTURE SYNDICAT MIXTE	TOTAL
FONCTIONNEMENT	969 950,47 €	1 685 332,37 €	2 655 282,84 €
INVESTISSEMENT	359 064,10 €	91 710,79 €	450 774,89 €

RECETTES TOTALES

3 174 265,47 €



LE SYNDICAT MIXTE

— 9 —

BUREAUX SYNDICAUX
ONT EU LIEUX

LE BUREAU SYNDICAL

— 6 —

COMITÉS SYNDICAUX
SE SONT DÉROULÉS

GOUVERNANCE



Richard Fiol - *Président*
délégué au suivi de la charte,
au SCOT, à l'aménagement et
au paysage



Emmanuelle Gazel
Vice-Présidente au titre
de la Région Occitanie
déléguée aux politiques
contractuelles



Bernard Sirgue
Vice-Président au titre
des Communautés de communes
délégué au tourisme
et aux grands sites



Christophe Laborie
Vice-Président au titre
du Département de l'Aveyron
délégué à l'eau et à la
biodiversité



3 membres :

Jacques Arles
pour les communes rurales
délégué au SPANC



Nathalie Marty
Vice-Présidente au titre
des Communes urbaines
déléguée au développement
et à l'attractivité



Séverine Peyretout
pour Millau
déléguée à l'énergie
et aux mobilités



Jean-François Dumas
Vice-Président au titre
des Communes rurales
délégué à la randonnée
et à l'activité nature



Cyril Touzet
pour les Communautés
de Communes
délégué à l'agriculture,
à la forêt et à l'alimentation

HOMMAGES

Philippe Ilieff, le premier directeur du Parc naturel régional des Grands Causses, est décédé accidentellement le 19 janvier 2022. La nouvelle a bouleversé tous les élus et agents.

Un pionnier du Parc des Grands Causses a disparu brutalement en début d'année 2022. Philippe Ilieff a non seulement dirigé le syndicat mixte à la naissance du Parc, en 1995 et jusqu'à 2005. Mais plus encore, il a contribué dès 1993, comme chargé de mission, à la belle aventure

de l'association de préfiguration du Parc naturel régional, dont le travail opiniâtre a permis de porter le Parc sur les fonts baptismaux.

C'est dire si, au même titre que les créateurs de l'association, Louis Valès, Robert Roussel et Jean Boyer, Philippe Ilieff a été un fondateur du Parc des Grands Causses. Pendant dix années, sous la présidence de René Quatrefages, il a dirigé le Parc avec efficacité et bienveillance, laissant à tous les agents

qui l'ont connu le souvenir d'un homme profondément chaleureux.

Philippe Ilieff a ensuite travaillé à l'Agence de l'eau Adour-Garonne, puis au Conseil Départemental de l'Aveyron comme directeur adjoint des services, chargé de l'environnement, du sport, de la vie associative et de la culture. Il devait prendre sa retraite cet été. Le président, le bureau syndical et l'équipe du Parc tiennent à lui rendre ici hommage.

LE CONSEIL SYNDICAL



REPRÉSENTANTS TITULAIRES

REGION OCCITANIE	Emmanuelle GAZEL - Vice-Présidente
	Clément CARLES
	Fadilha BENAMMAR KOLY
	Marie LACAZE
	Aurélie MAILLOLS
	Pascal MAZET
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON	Christophe LABORIE - Vice-Président
	Nadine FRAYSSE
	ARNAUD VIALA
	Émilie GRAL
	Monique ALIES
	Claude ASSIER
COMMUNAUTES DE COMMUNES	
SAINT-AFFRICAIN, ROQUEFORT, 7 VALLONS	Bernard SIRGUE - Vice-Président
	Sébastien DAVID
	Gérard CAILHOL
CAUSSES À L'AUBRAC	Sébastien CROS
LARZAC ET VALLÉES	Richard FIOL - Président
MILLAU GRANDS CAUSSES	Joël ESPINASSE
	Mathieu LAMBRECHT
	Christian BOUDES
	Philippe LEPETIT
	Séverine PEYRETOUT
MONTs, RANCE ET ROUGIERS	Bouchra EL MEROUANI
MUSE ET RASPES DU TARN	Cyril TOUZET
	Mathieu HENRY
COMMUNES URBAINES	
SÉVÉRAC D'AVEYRON	Nathalie MARTY - Vice-Présidente
MILLAU	Michel DURAND
	Catherine JOUVE
	Philippe RAMONDENC
	Thierry PEREZ-LAFONT
SAINT-AFFRIQUE	Céline RENAUD
COMMUNES RURALES	
Terroir « Le Causse Noir, les Gorges de la Dourbie et de la Jonte »	Jean-François DUMAS - Vice-Président
Terroir « Le Causse du Larzac, Pays templier et hospitalier »	François RODRIGUEZ
	Jean-Michel PINAULT
Terroir « Le Millavois »	Bernadette PAILHAS
	Loïc ALMERAS
Terroir « Le Pays de Roquefort, le Saint-Affricain et les Rougiers »	Jonathan COSTES
	Jean-François ROUSSET
	Jean-Marie BODT
	Bastien GIACOBBI
	Michel LEBLOND
	Michel SIMONIN
Terroir « Le Sévéragais »	Jean-Michel LADET
Terroir « Les Raspes du Tarn et les Marches du Lévézou »	Jacques ARLES
	Jean-Luc CRASSOUS





..... ◆◆◆

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

71, boulevard de l'Ayrolle
BP 50126 – 12 101 Millau cedex

05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr
www.parc-grands-causses.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Florent Tarrisse

*

COORDINATION
Corentin Boyer

*

RÉDACTION
Pierre-Emmanuel Parais

*

CRÉDITS PHOTOS
©PNRGC - @Millau Communication - @Causses Energia
- @B.Berthémy - @Greg Alric - @Urge Bike - @Focal77
@flykapture - @thefrenchdrone - @Gilles Bertrand -
@Exo Dams - @Région Occitanie - @A. Robert, SOS Busards
©Préfecture de l'aveyron

*

IMPRESSION
Rapport d'activités tiré à 500 exemplaires en février 2022
Imprimé sur papier recyclé, à partir d'encre à base
végétale par Imprimerie du Progrès.

*

CONCEPTION GRAPHIQUE
UnderKult®